



Après le bac, à LLG et ailleurs...

**Samedi 25 novembre 2017
de 9h à 15h30**

Amphithéâtre Patrice Chéreau & autres salles VH

Matin - 9h à 12h30

Tout (ou presque) sur l'après-bac :
présentation des filières
réponses aux questions



Midi - 12h40 à 13h30

Tous à table !
Pause déjeuner offerte
Merci aux généreux donateurs



Après-midi - 13h30 à 15h30

Ateliers par filières
Les « post-bac » parlent aux « pré-bac »



Une journée pour prendre... le bon départ !



Chers parents,

En cette année de terminale, comme beaucoup d'élèves du lycée, votre enfant envisage peut-être de poursuivre ses études dans une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) sans nécessairement savoir ni dans quelle filière ni dans quel lycée. À moins qu'il n'ait déjà fixé son choix sur d'autres parcours : études de santé, Sciences-Po, droit, école d'ingénieurs avec « prépa intégrée », ou une filière universitaire tout aussi prometteuse ?

S'il hésite encore, c'est tout naturel...

Depuis plusieurs années, la FCPE du lycée Louis-le-Grand organise cette journée d'information et réalise ce mini-guide pour vous accompagner dans le choix d'orientation post-bac de vos enfants. C'est l'occasion pour vous de mieux comprendre les offres, les enjeux et d'avancer dans votre réflexion. Nous espérons que cette rencontre vous aidera à vous poser les bonnes questions et à identifier les spécificités de chacune des voies.

En janvier et février, la plupart des lycées de CPGE « ouvrent leurs portes ». C'est aussi le cas des universités et des écoles avec « prépa intégrée ». Profitez-en pour y rencontrer des professeurs et des étudiants. Bulletins de première et de terminale en poche, renseignez-vous sur le rythme de travail, les matières étudiées, les exigences attendues, les débouchés.

Mais surtout, vivez cette période le plus sereinement possible. Les voies de la réussite sont multiples : la « bonne » solution découlera des capacités de travail, des qualités intellectuelles, physiques et humaines de votre enfant, mais avant tout de ses désirs personnels et de sa détermination. À vos enfants de trouver, avec votre aide, le parcours le plus adapté à l'épanouissement de leur personnalité et à leurs ambitions légitimes.

L'équipe de la FCPE-LLG

Quel que soit son projet, votre enfant trouvera toutes les précisions nécessaires dans les brochures et sur le site de l'ONISEP <http://www.onisep.fr/> et de l'Étudiant <http://www.letudiant.fr/>.

Merci à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce document.
Merci également à nos adhérents – actuels et anciens - qui nous ont aidés à organiser et à réussir cette journée !



PROCÉDURE D'INSCRIPTION POST-BAC : MODE D'EMPLOI

Si une part non négligeable des bacheliers de LLG rejoint une université de médecine, de droit ou de sciences politiques, ou encore d'autres filières plus inattendues, la grande majorité d'entre eux (environ 70%) intègre une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) qu'elle soit à dominante littéraire, scientifique ou économique. Environ 30% des élèves poursuivent dans une classe préparatoire du lycée, les autres élèves se répartissant dans différents autres établissements.

L'avenir de la majorité des bacheliers du lycée se trouve donc hors de ses murs. Raison première pour bien connaître le parcours d'inscription et les possibilités de choix après le bac, et fréquenter les Journées Portes Ouvertes (JPO) des différents établissements (lycées et universités).

LA RÉFORME DE L'ORIENTATION POST-BAC : la fin annoncée d'APB...

Depuis 2010, les futurs bacheliers formulaient des vœux d'orientation sur la plateforme Admission-Post-Bac (APB). En 2017, la forte augmentation du nombre de candidats (élèves de terminale mais aussi élèves en réorientation), couplée avec une offre restée stable dans le supérieur, a notamment entraîné des tirages au sort pour l'affectation dans 169 licences universitaires mais également laissé plusieurs milliers de bacheliers sans affectation à la rentrée. Après une phase de consultation, le gouvernement a annoncé le 30 octobre un « plan étudiant » comprenant en particulier de **nouvelles modalités pour l'accès aux filières universitaires et le remplacement de la plateforme APB par une nouvelle plateforme d'affectation dans le supérieur.** L'ensemble du plan étudiant est consultable en suivant ce lien : <http://www.education.gouv.fr/cid122039/plan-etudiants-accompagner-chacun-vers-la-reussite.html>

Nous présentons ci-après une **synthèse des modalités 2017-2018 d'orientation post-bac connues à ce jour.** Certaines modalités restent à préciser et vous seront communiquées dès que connues, notamment par nos « fils d'information post-bac ».

PRÉAMBULE : LES DIFFÉRENTES FILIÈRES

On distingue généralement deux grands types de formations post-bac :

→ **Les formations sélectives** : les **CPGE**, les **IUT** (menant à un DUT), les **STS** (sections de techniciens supérieurs menant à un BTS), les **écoles post-bac** (d'ingénieurs, de commerce, d'architecture...), les **doubles licences universitaires**, **Sciences-Po**, etc. L'admission (ou le refus) est décidée par l'établissement à partir de l'examen d'un dossier de candidature et parfois d'un concours.

→ **Les formations non sélectives** : il s'agit des **licences universitaires** et de la **PACES** (Première Année Commune aux Etudes de Santé) qui **jusqu'à présent** n'exigeaient pas d'autres prérequis que le baccalauréat et dans lesquelles l'admission n'était pas liée à la qualité du dossier scolaire. Les **filières tendues** (ou « en tension ») sont les formations non sélectives pour lesquelles les demandes excèdent le nombre de places offertes. Les **4 filières les plus tendues en Ile-de-France sont PACES, STAPS** (sciences et techniques des activités physiques et sportives), **Droit et Psychologie**. Mais de nombreuses autres filières sont devenues tendues ces dernières années, comme par exemple les licences scientifiques dans Paris intra-muros. Pour ces filières en tension, les affectations par APB reposaient sur différents critères automatisés et non scolaires (rang du vœu dans la liste ordonnée, académie d'origine, situation sociale...) et un tirage au sort en cas d'égalité. Avec la nouvelle plateforme, le tirage au sort sera supprimé et ce seront les établissements qui choisiront les étudiants prioritaires pour **une licence en tension**, sur la base de **leurs parcours, de leur motivation et de leur projet**.

A savoir : la réforme modifie les critères d'admission dans les filières tendues mais pas dans les filières sélectives.

ATTENTION : si 85% des formations post-bac étaient rattachées à APB et le seront probablement à la nouvelle plateforme, **certaines écoles ou universités faisaient l'objet d'inscriptions séparées et avaient leur propre calendrier**, en particulier :

- **Université Paris-Dauphine** : Recrutement spécifique, candidature en ligne. Voir le site <http://www.dauphine.fr/fr/index.html>
- **Sciences-Po Paris et les IEP** : Recrutement spécifique. Voir le site <http://www.sciences-po.fr>.

mais également certaines écoles privées d'ingénieur ou de commerce, des écoles paramédicales, des écoles d'art etc.

→ **Consultez la brochure Onisep et allez sur le site de la formation convoitée pour en savoir plus !**

LE CALENDRIER DE LA NOUVELLE PROCÉDURE :

Quatre étapes en bref :

- 1 – Phase d'information (novembre - décembre 2017)** : s'informer et dialoguer avec les enseignants
- 2 – Phase des vœux (mi-janvier à mars 2018)** : s'inscrire sur la plateforme et formuler ses vœux (10 au maximum)
- 3 – Phase de réception et d'acceptation des propositions (mai à septembre 2018)** : répondre et s'inscrire
- 4 – Phase complémentaire (juillet à septembre 2018)** : procédure pour les candidats sans proposition en juillet

La nouvelle plateforme s'appellera PARCOURSUP : le nom de la nouvelle plateforme a été choisi après une consultation en ligne de deux jours mi-novembre où lycéens, étudiants, parents étaient invités à se prononcer sur une liste de 5 propositions.

QUEL PARCOURS POUR LA NOUVELLE PROCÉDURE POST-BAC ?

1 – INFORMATION : Informez-vous dès maintenant sur les formations possibles. Rendez-vous sur le **site de l'ONISEP** (<http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Apres-le-bac>) où vous pourrez télécharger la brochure « Après le BAC » et trouver de nombreuses informations sur les formations post-bac et les métiers auxquels elles préparent. A noter :

→ Sur le site de l'ONISEP, <http://www.monorientationenligne.fr> permet de poser des questions et d'échanger par tchat, mail ou téléphone avec des conseillers.

→ Des formations gratuites en ligne (MOOC = Massive Open Online Course) se mettent en place et peuvent aider à l'orientation : voir <http://r.news1.fun-mooc.fr/66gkq9qybf.html>.

N.B. : comme APB, la nouvelle plateforme devrait comporter des fiches précisant, pour chaque filière et établissement, le contenu des enseignements, les dates des journées portes ouvertes, le nombre de places disponibles, et parfois un contact pour échanger avec un responsable pédagogique. Ces **informations seront complétées avec des « attendus »**, ainsi que les taux de réussite et les débouchés professionnels lorsque disponibles.

→ Le plan étudiant prévoit la mise en place au lycée dès décembre d'une « **semaine d'orientation** » et la nomination d'un **2^{ème} professeur principal** chargé, en appui du premier, de conseiller chaque élève dans ses choix d'orientation. Au 1^{er} trimestre, le **conseil de classe** est censé **formuler des recommandations d'orientation**. Jusqu'à présent à LLG, le professeur principal recevait et conseillait les élèves à cette période mais l'orientation n'était pas discutée pendant le conseil de classe du 1^{er} trimestre.

2 – FORMULATION DES VŒUX ET CONSTITUTION DES DOSSIERS : la nouvelle plateforme doit ouvrir le **15 janvier 2018**. De **janvier à mars 2018**, l'élève **s'inscrit, formule ses vœux sur la plateforme et constitue un dossier de candidature** (numérique le plus souvent) pour toutes les formations qui le requièrent. **Les vœux ne seront plus classés par ordre de préférence**.

N.B. : pour l'inscription sur APB, l'élève devait renseigner une adresse e-mail de contact. Il en sera probablement de même avec la nouvelle plateforme : pensez à utiliser une **adresse mail fiable, facilement consultable et valide pendant toute la procédure**.

→ Réfléchir à ses vœux, consulter ses enseignants, aller aux portes ouvertes des établissements que l'on convoite est très utile durant cette période. Le plan étudiant prévoit une 2^e semaine d'orientation au lycée, en janvier-février. A noter qu'un(e) conseiller(e) d'orientation est présent(e) au lycée à certains moments et les élèves qui le souhaitent peuvent lui demander un rendez-vous.

Combien de vœux ? 10 vœux au maximum, non classés (NB : certaines sources indiquent que le chiffre précis reste à confirmer)
Qu'est qu'un vœu ?

- Dans le cas général, un vœu, c'est une formation donnée dans un établissement donné (ex : « CPGE MPSI au lycée St Louis »)
- Dans certains cas, un vœu correspond à une formation dans plusieurs établissements : on parle de **vœu groupé** (ou générique). En 2017, c'était déjà le cas des formations les plus tendues en Ile-de-France : **PACES, STAPS, Droit, Psychologie** (ex : « PACES IdF »). En 2018, cette notion de **vœu groupé sera étendue à d'autres formations**, par exemple « formation en informatique à Bordeaux ».

Nota Bene : Sur APB, une demande de CPGE en internat et en externat ne comptait que pour un seul vœu. Pour les réseaux d'écoles (comme les INSA ou Polytech), il était possible de choisir plusieurs établissements de ce réseau, au sein d'un seul vœu.

Avec la nouvelle plateforme, la reconduction de ces dispositions reste à confirmer.

→ **Dossier de candidature et avis pédagogique :** une « fiche Avenir » accompagnera chaque vœu formulé et sera transmise à tous les établissements demandés ; elle comportera notamment l'avis porté par le chef d'établissement, après consultation du conseil de classe du 2^e trimestre. Outre les bulletins scolaires de 1^{re} et T^{ale} et les notes anticipées du baccalauréat, certaines formations, y compris « non sélectives », pourront demander une lettre de motivation, la présentation d'un projet personnel ou associatif, la mise en valeur d'un projet professionnel ou encore de suivre certains MOOC.

N.B. ces dispositions ne sont pas nouvelles pour les formations sélectives (voir page 4) mais constituent une nouveauté importante pour les autres formations (aucun avis pédagogique ni dossier de candidature n'étaient demandés pour ces filières).

→ **Critères d'admission pour les licences en tension :** désormais, ce sont les établissements qui choisiront les étudiants prioritaires sur la base de **leur dossier de candidature**. Les autres candidats se verront proposer une mise à niveau ou un parcours proche, plus adapté à leur profil. Il conviendra donc de préparer soigneusement son dossier, éventuellement en le personnalisant pour chaque type de formation demandée et en démontrant la cohérence de son projet.

→ **La PACES :** il devrait y avoir un "MOOC national de connaissances des métiers de la santé" : le certificat électronique attestant le suivi de cet apprentissage pourra être joint au dossier de candidature en PACES. Aucun autre changement n'est prévu en 2018. Parce que la PACES repose actuellement sur une sélection forte en fin de 1^{re} année, le gouvernement assure souhaiter garantir la capacité de chaque étudiant à s'engager dans une 1^{re} année de PACES, notamment en renforçant les capacités d'accueil.

3 – PHASE DE RECEPTION DES PROPOSITIONS ET DES REPONSES. Les réponses des formations seront **mises en ligne en mai, avec des mises à jour jusqu'en septembre, au fur et à mesure des places libérées par les autres candidats**. Une interruption aura lieu pendant la période des épreuves du baccalauréat. La nouvelle procédure prévoit que l'élève reçoive une réponse à chaque vœu formulé.

Quelles réponses aux vœux des élèves ?

→ **Formations sélectives :** les 3 réponses possibles seront « OUI », « NON » ou « EN ATTENTE » (comme avec APB)

→ **Formations non sélectives :** les 3 réponses possibles seront « OUI », « OUI, SI » ou « EN ATTENTE »

Une réponse « OUI, SI » - nouveauté de la procédure 2018 – signifie que **l'admission est conditionnée** au fait que **l'élève accepte de suivre un parcours spécifique** afin de répondre aux attendus. Il pourra s'agir de "stages avant la rentrée, en parallèle de la formation classique", ou d'un "premier semestre universitaire dédié à l'orientation et à la remise à niveau", etc.

Quel(s) délai(s) de réponse aux propositions ?

L'élève aura un temps limité pour répondre à chaque proposition mais le délai et les modalités précises ne sont pas connus à ce jour. Répondre à une proposition permettra de libérer des places pour des élèves en attente dans les formations non retenues.

A noter :

- Le dispositif "meilleurs bacheliers", qui permet aux meilleurs bacheliers (généralistes, technologiques et professionnels) d'accéder à la filière publique de leur choix, sera étendu à l'ensemble des formations post-bac, licences comprises.
- Le critère de priorité académique disparaît pour les licences en tension, mais le recteur fixera des quotas, avec des pourcentages maximaux de places accordées aux bacheliers hors académie, et un pourcentage minimal de places qui devront être réservées à des candidats bénéficiaires d'une bourse nationale de lycée.

4 – PROCEDURE COMPLEMENTAIRE : dès les résultats du baccalauréat et jusqu'en septembre, une procédure complémentaire sera mise en place pour les élèves sans proposition d'admission. Une commission d'accès au supérieur doit se réunir toutes les semaines et **proposer une formation proche des vœux initiaux aux élèves qui n'ont obtenu aucun de leurs vœux**.

A savoir : l'inscription administrative dans la formation post-bac s'effectue dans l'établissement d'accueil, généralement au mois de juillet, sur présentation des relevés de notes et de décision du baccalauréat. Cependant, les dates et modalités précises dépendent des établissements et de la date d'affectation (jusqu'à septembre pour la procédure complémentaire).

Les principales nouveautés de la procédure d'orientation 2017-2018, en bref :

- **10 vœux** au maximum (au lieu de 24) mais **davantage de « vœux groupés »**
- **Pas de hiérarchisation des vœux** ; l'élève recevra une réponse pour chacun des vœux exprimés.
- **Le lycée d'origine émettra un avis sur chaque vœu**, consultable par les établissements demandés
- **Une seule phase de réception et d'acceptation des propositions**, avec des mises à jour au fil des désistements
- **Pour les formations non sélectives, possibilité d'une réponse conditionnelle « OUI, SI » exigeant des prérequis**
- **Pour les licences universitaires en tension** : ni tirage au sort, ni affectation automatisée mais
 - **Un examen des dossiers de candidatures par les établissements et des profils prioritaires**
 - **Plus de priorité académique mais des quotas fixés par le recteur (% hors académie, % boursiers)**

LES P'TITS CONSEILS DES ANCIENS DE LLG...

1. Se repérer dans la jungle des sigles : petit glossaire des classes prépas

CPGE	Classes préparatoires aux grandes écoles
HK	Hypokhâgne (ou « Lettres sup' ») pour les études littéraires ; elle mène en 2 ^e année à K , khâgne.
B/L	« Lettres et Sciences Sociales » : cette filière s'adresse aux littéraires qui souhaitent conserver une partie « maths »
A/L	« Lettres » : cette filière concerne les littéraires qui conservent au moins une langue ancienne (en 1 ^{ère} année)
LSH	Lettres et Sciences Humaines : khâgne A/L de lettres modernes préparant en priorité à l'ENS Lyon
ECS	Classes économiques et commerciales, voie scientifique (ECE = voie économique)
BCPST	Biologie-Chimie-Physique-Sciences de la Terre. Prépa bio qui prépare notamment aux concours Agro-Véto.
MPSI	Maths-Physique-Sciences de l'Ingénieur. Elle conduit en 2 ^e année à MP ou PSI
PCSI	Physique-Chimie-Sciences de l'Ingénieur. Elle conduit en 2 ^e année à PC ou PSI
PTSI	Physique, Technologie et Sciences de l'Ingénieur. Elle conduit en 2 ^e année à PT ou PSI .
PSI	Physique et Sciences de l'Ingénieur. Classe préparatoire scientifique de 2 ^e année.
TSI	Technologie et Sciences Industrielles. Classe préparatoire ouverte aux bacheliers technologiques STI2D.

2. Choisir sa voie

→ C'est d'abord **suivre ses propres inclinations** et dispositions, en connaissant **ses points forts et ses faiblesses**. L'année de terminale permet de mûrir les projets. **Le regard des enseignants et l'avis du conseil de classe sont précieux** ; la réforme renforce officiellement l'importance de cet avis, y compris désormais pour les filières universitaires « non sélectives ». Cet avis est en tous cas incontournable pour envisager une inscription à LLG si tel est le souhait (il est en effet rarissime qu'un avis réservé émis pour une prépa à LLG conduise finalement à une intégration à LLG).

→ C'est aussi en partie **affaire de stratégie** (quel parcours offrira le plus de chances d'atteindre telle formation professionnelle précise, quelle voie optimisera les chances d'intégrer telle école...). Elèves et parents auront à se familiariser avec toutes les nuances des classes prépas (HK A/L ou B/L ? Khâgne classique ou moderne ? Prépa scientifique MPSI ou PCSI ou PTSI ?).

→ Il convient **d'estimer ses capacités au plus juste et d'être prêt à entrer partout où l'on a postulé**. Il n'est plus demandé de classer ses vœux par ordre de préférence mais cela sous-entend que chacun d'eux devra être "souhaité et motivé". Et mieux vaut réfléchir en amont aux formations préférées pour ne pas être pris au dépourvu au moment des réponses aux propositions...

Attention au choix d'une prépa par défaut ou par pur calcul...

Une prépa demande beaucoup de travail et un investissement personnel fort. On n'y réussit pas à contrecœur. **Quels que soient la voie ou le lycée, l'élève ne devrait demander que des classes où il aura envie de travailler.**

3. Choisir l'établissement en prépa

C'est ici que l'expérience des adultes doit être en alerte ! Elle aura à tempérer le « prestige » de certains établissements en tenant compte avant tout de :

- **La proximité...**

→ Le temps de présence obligatoire au lycée est important (30 à 35 h), les colles (séances d'interrogation orale en condition de concours) sont souvent casées après les heures de cours et il reste beaucoup à faire une fois rentré chez soi. On estime à 15h en semaine + 10h le week-end le travail personnel hors heures de cours.

→ À moins d'être boursiers (ou très jeunes), les habitants de Paris ou de sa banlieue ne décrochent qu'exceptionnellement une place d'internat car les étudiants de province sont très nombreux. Paris concentre le quart des prépas littéraires et la moitié des classes « étoilées » (préparation aux « très grandes écoles ») de France.

→ La « chambre en ville » ou le foyer ne conviennent pas à tous.

- **Les parcours possibles**

Afin d'éviter d'avoir à changer d'établissement entre la première et la deuxième année, **il est nécessaire de se renseigner dès le départ sur les classes de 2^e année** :

- Pour les littéraires, s'intéresser aux options et aux Khâgnes proposées (classique ou moderne),

- Pour les scientifiques, vérifier si tous les parcours sont possibles. Y a-t-il des classes étoilées (souvent indispensables quand l'élève ambitionne des écoles telles que l'ENS, X, Centrale Paris, etc.) et des classes non étoilées ? L'admission en classes étoilées étant décidée en fin de 1^{re} année, il est conseillé de choisir des établissements qui comportent les deux types de classes.

- **La « force » de la classe demandée**

Les enseignants de LLG donnent volontiers leur avis sur ce sujet ! **Les portes ouvertes sont une bonne occasion de tester la réaction des professeurs de la prépa convoitée** et d'en interroger les élèves.

La configuration idéale est de **viser une classe dans laquelle l'élève sera dans le premier tiers**.

4. Le dossier de candidature en filière sélective

- **Qu'y a-t-il dans le dossier ?**

Les 3 bulletins de 1^{re} + ceux des 2 premiers trimestres de terminale + les notes des épreuves anticipées du bac (français, TPE... ; quelle que soit la prépa, les profils les plus équilibrés sont les plus recherchés) + une **fiche pédagogique** comportant (APB 2017) :

- pour chaque matière, la note moyenne et le rang de l'élève (calculés sur les 2 premiers trimestres de terminale) ainsi que des appréciations sur la capacité de l'élève à suivre la classe demandée dans l'établissement demandé rédigées par les professeurs de terminale ; selon la filière demandée, certaines matières sont plus particulièrement examinées, typiquement et à titre indicatif (pas de règle officielle connue) :

✓ pour une entrée en MPSI, PCSI : maths, physique, philo, LV1 ;

✓ pour une entrée en BCPST (bio) : idem + SVT ;

✓ pour une entrée en HK : philo, histoire-géo, LV1, LV2, français + latin, grec pour A/L et maths pour B/L ;

✓ pour une entrée en ECS : maths, philo, histoire-géo, LV1, LV2 ;

- un tableau, complété par le proviseur, avec le niveau de la classe (TB, B, AB, moyen, faible), assorti d'une appréciation générale et d'un avis (très favorable, favorable, réservé, défavorable) sur la candidature de l'élève dans la filière demandée.

En 2018, le contenu précis de la « fiche Avenir » - étendue aux formations non sélectives - n'a pas encore été communiqué mais il est probable qu'il soit identique - ou très similaire - à celui de la fiche pédagogique d'APB, au moins pour les filières sélectives.

- **Comment le dossier est-il traité ?**

Chacun à leur manière, les lycées classent les dossiers reçus, la plupart en évaluant :

- la « force » du lycée d'origine (coefficient attribué aux plus renommés),

- le rang de l'élève dans sa classe pour les matières importantes pour la voie demandée,

- les notes, pondérées suivant les profils recherchés.

Les appréciations portées sur la fiche pédagogique sont lues très attentivement lors de l'examen manuel des dossiers.

- **Qui examine les dossiers ?** Les enseignants de 1^{re} ou 2^e année de prépa pour une candidature en CPGE.

- **Quel classement des dossiers ?** Toutes les demandes ne sont pas classées par les lycées demandés (environ 60% au niveau national). LLG reçoit en moyenne 10 à 25 demandes pour chaque place offerte et en classe moins de la moitié.

5. Se loger...

De nombreux étudiants n'obtiennent pas de place à l'internat et doivent trouver une solution alternative. La recherche d'un logement étudiant doit débuter dès que possible, en particulier dans les foyers dont les réservations commencent dès janvier pour certains. La constitution du **Dossier social étudiant (DSE)** s'effectue sur internet, généralement entre le 15 janvier et le 31 mai (dates 2017). Il est conseillé de ne pas attendre les derniers jours (forte affluence sur les sites internet).

À partir du mois de juillet, l'étudiant candidat à une bourse ou à d'autres aides est informé de la suite donnée à sa demande. Pour plus d'informations : www.cnous.fr.

A savoir : À partir du mois de mai, des particuliers nous proposent des chambres ou des studios à louer dans le quartier du lycée. Contactez-nous sur info@fcpellg.fr dès que votre enfant est admis à LLG si vous voulez consulter ces offres.

Les grandes écoles d'ingénieurs et les écoles normales supérieures (ENS) recrutent des étudiants aux profils variés, issus de différentes voies de classes préparatoires scientifiques. Il existe sept voies en première année post-bac (dont quatre ouvertes aux bacheliers S et une aux bacheliers STI2D) et les écoles préparées au sein de ces différentes filières ne sont pas exactement les mêmes. **C'est donc en suivant ses goûts et ses points forts, tout en ayant présents à l'esprit les concours qu'il envisage, qu'un élève choisit sa prépa. Ce choix l'engage pour deux ans (au moins).** La première année (« mathématiques supérieures », communément appelée la « sup ») est suivie d'une deuxième année (« mathématiques spéciales », communément appelée la « spé »). Les concours se passent à l'issue de l'année de « spé » qui est parfois redoublée.

À noter :

- Les enseignements de spécialité suivis en terminale ne prédéterminent pas l'accès aux différentes voies de classes préparatoires scientifiques. **Toutes les filières sont ouvertes aux bacheliers S** quelles que soient leur option (SI ou SVT) et leur spécialité (physique-chimie, mathématiques, informatique, SVT, SI). Seule la filière TSI n'est ouverte qu'aux bacheliers technologiques (STI2D et STL de la spécialité SPCL).
- **La première année (de « sup ») ne se redouble pas, sauf exception.**
- Changer de voie entre la « sup » (1^{re} année) et la « spé » (2^e année) est rarissime et les réorientations (nouvelle 1^{re} année) sont étudiées de très près pour éviter les redoublements déguisés ; elles sont quasi exclusivement réservées à des passages vers une première année d'ECS (éco) ou de BCPST (bio) ou plus rarement vers une hypokhâgne.
- Le redoublement de l'année de « spé » (pour repasser les concours) n'est pas automatique : il est soumis à l'accord du conseil de classe de fin d'année en fonction de l'année écoulée et, selon les cas, sous réserve d'un minimum de résultats aux concours.
- Les élèves inscrits en « spé » pour la première fois sont des « 3/2 » ; les élèves qui redoublent pour repasser les concours une deuxième fois sont appelés « 5/2 ».
- Les « 5/2 » représentent environ le quart des effectifs de l'ensemble des « spé ».

↳ Les pages qui suivent présentent en détail les différentes voies de classes préparatoires scientifiques (A), ce qui est commun à chacune d'entre elles (B), ce qui différencie les années de « sup » (C) puis ce qui différencie les années de « spé » (D). Viennent ensuite une présentation d'une filière spécifique (les prépas bio, E) et quelques informations sur le devenir des étudiants qui quittent les classes préparatoires dès la première année (F). Cette partie se termine par quelques remarques sur l'année de « sup » (G), par une brève présentation des différentes grandes écoles d'ingénieurs (H), et enfin par quelques informations utiles (I) pour prolonger votre connaissance de cette filière des classes préparatoires scientifiques et éclairer vos choix.

A - LES DIFFÉRENTES VOIES

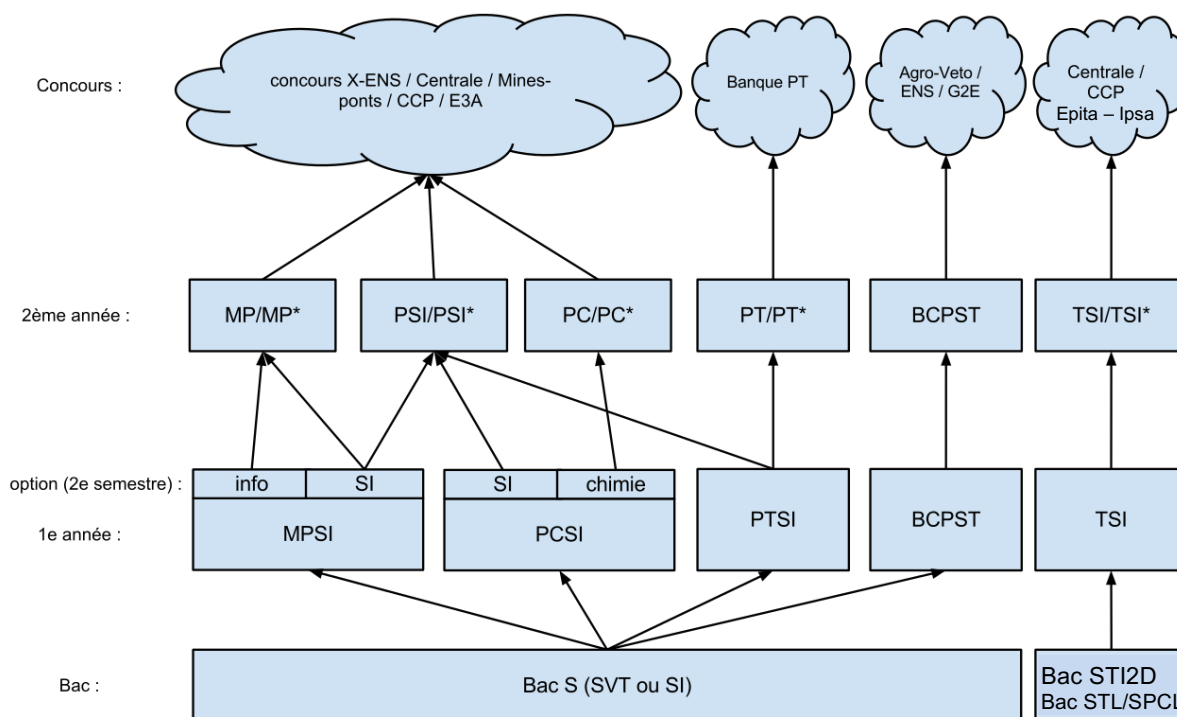
Les voies ouvertes en première année (« sup ») aux titulaires d'un Bac S se distinguent en fonction de la prédominance de telle ou telle matière scientifique. Elles sont au nombre de quatre :

- MPSI : Mathématiques, Physique et Sciences de l'Ingénieur
- PCSI : Physique, Chimie et Sciences de l'Ingénieur
- PTSI : Physique, Technologie et Sciences de l'Ingénieur
- BCPST : Biologie, Chimie, Physique et Sciences de la Terre

Une voie spécifique est ouverte aux titulaires d'un bac STI2D (ainsi qu'aux titulaires d'un bac STL ayant suivi la spécialité SPCL) :

- TSI : Technologies et Sciences industrielles

En fonction de la voie suivie en première année, il est possible d'accéder à une ou plusieurs filières de deuxième année, dont les disciplines dominantes ne sont pas les mêmes (voir le schéma ci-après).



Présentation synthétique des différentes voies des classes préparatoires scientifiques (Source : Wikipédia Commons)

Les filières MP (Mathématiques et Physique), PC (Physique et Chimie), PSI (Physique et Sciences de l'Ingénieur), PT (Physique et Technologies) permettent de se présenter aux concours de presque toutes les écoles d'ingénieurs ainsi qu'aux écoles normales supérieures. Il y a cependant quelques spécificités : la filière PT ne donne pas accès aux ENS Paris et Lyon, la filière PSI ne donne pas accès à l'ENS Lyon, l'ESPCI est principalement ouverte aux étudiants de PC (avec quelques places pour les étudiants venant de BCPST, MP et PSI). Presque toutes les écoles (hors Ecoles Normales Paris et Lyon) offrent des places à la filière TSI mais en nombre limité. La filière BCPST permet de se présenter dans les écoles d'agronomie, écoles vétérinaires, les ENS, les écoles de géologie...

Dans les lycées qui proposent les voies MP, PC, PSI, PT et TSI, il existe généralement deux classes de chaque voie : MP et MP* ; PC et PC* ; PSI et PSI* ; PT et PT* ; TSI et TSI*. L'étoile ajoutée au nom de la classe désigne la classe la plus exigeante, celle regroupant les meilleurs élèves de sup, pour préparer les concours les plus difficiles (voir le point D-6, plus loin)

Généralement, différentes écoles se sont regroupées pour organiser un concours unique : une même série d'épreuves écrites ou orales donne accès à plusieurs écoles. Par exemple : l'école Polytechnique et les écoles normales supérieures partagent plusieurs épreuves ; les écoles des Mines de Paris, de Saint-Etienne, de Nancy, l'École des ponts, l'ENSTA, l'ENSAE, Télécom-Paris, l'ISAE relèvent d'un concours commun. Lorsqu'un concours utilise les épreuves écrites d'un autre concours, on parle de « banque de notes ». Par exemple, la banque Mines-Ponts est utilisée par le concours Mines-Telecom (« petites Mines » et « petites Télécom »).

Si un élève ambitionne de rejoindre une école spécifique, il est essentiel de bien identifier les voies de classes préparatoires qui permettent de préparer le concours de cette école.

B - CE QUI EST COMMUN A TOUTES LES VOIES (SUP ET SPÉ)

Dans toutes les classes de 1^{re} et 2^e années, chaque semaine :

- 2 h de français-philosophie
- 2 h de LV1
- 2 h de LV2 facultative ; à LLG, obligatoire si la LV1 n'est pas l'anglais, et réduite à 1h si la LV1 est l'anglais.
- 2 h d'EPS
- À partir du 2^e semestre de 1^{re} année, 2 h de TIPE
- Colles (interrogations orales) de français et de LV1
- Jusqu'au 1^{er} semestre de 2^{ème} année, 2h d'informatique (depuis la rentrée 2013 – quota différent en prépa Bio)

L'importance aux concours du français et des langues n'est pas directement proportionnelle à leur place dans l'emploi du temps et les notes y sont souvent très hétérogènes, **le travail personnel se révèle ici particulièrement payant.**

- Le programme d'enseignement en français-philosophie est arrêté chaque année et correspond aux sujets qui peuvent être posés aux concours d'entrée des écoles durant deux années. Ce programme comprend trois œuvres liées autour d'un thème. Par exemple, pour l'année scolaire 2016-2017 (concours 2016 et 2017), le thème était « Servitude et soumission » (sur des œuvres de La Boétie, Ibsen et Montesquieu). En 2017-2018 (concours 2018 et 2019), le thème est « L'aventure » dont l'étude s'appuiera sur des œuvres de Jankélévitch, Homère et Conrad.
- **Les Travaux d'Initiative Personnelle Encadrés ou TIPE** : il s'agit de construire un dossier scientifique à partir d'une recherche personnelle (documentation, expérimentation, modélisation...) sur un thème imposé à l'échelle nationale (par exemple, le thème de l'année 2017-2018 est « Milieux : interactions, interfaces, homogénéité, ruptures»). L'objectif est de développer le sens de l'initiative et l'esprit critique des candidats. Le travail est évalué lors d'une épreuve orale (30 minutes effectives décomposées en 15 minutes de présentation de son travail par le candidat et 15 minutes d'échange avec un binôme d'examineurs).
- Les heures d'EPS, officielles, sont souvent grignotées par les autres matières (particulièrement les colles). En dehors du fait que le concours de l'X comporte des épreuves sportives obligatoires, il est pourtant important pour les étudiants de pouvoir se détendre.
- Les années sont découpées en **semestres** (afin de se synchroniser avec les universités).
- L'informatique est devenue un enseignement obligatoire dans le tronc commun.

C - CE QUI LES DIFFÉRENCIE EN « SUP » (1^{re} année)

Au cours du 1^{er} semestre, l'étudiant se prépare à choisir une option pour la suite de sa scolarité, choix qui sera soumis au conseil de classe. Ce choix a des conséquences sur les concours qu'il passera.

1 - Les matières scientifiques en MPSI

Les MPSI (Maths Physique Sciences de l'Ingénieur) sont des classes de 1^{re} année à dominante maths, où toutes les matières scientifiques sont abordées de manière très conceptuelle et théorique ; elles conviennent aux caractères enclins à la modélisation et à l'abstraction, qui ont assimilé le programme de terminale « sans effort ».

Pendant la 1^{re} période, les étudiants suivent chaque semaine (cours + TD et TP) :

- 10 + 2 h de maths,
- 4 + 2 h de physique,
- 1 + 1 h de chimie (en réalité enseignée sans distinction nette d'horaire avec la physique),
- 1 + 1 h de sciences industrielles de l'ingénieur (SII) pour tous au 1^{er} semestre, 2h ensuite selon l'option choisie (SI ou Info)
→ **soit 22 h de matières scientifiques (+ 2h informatique pour tous)**
- Devoirs sur table
- Colles de maths, physique-chimie

Au second semestre, ils ont **2h de TIPE** et ils s'inscrivent :

soit en option Info :

- Abandon des SI, remplacées par de l'informatique théorique (algorithmique, à orientation mathématique). Passage en MP option Info exclusivement.
- Cette option n'est pas présente dans tous les lycées.
- Il est possible de passer les concours des ENS en MP sans option ; en revanche, le concours de l'X se passe soit en Info, soit en SI.

À noter : À LLG, en spé, l'option Info est suivie par très peu d'étudiants en MP non étoilée et par 40 % des étudiants des classes « étoile ». La possibilité de s'inscrire en option Info est limitée au tiers des classes de MPSI (une sélection sur les maths est parfois nécessaire).

soit en option sciences industrielles de l'ingénieur (SI) :

- 2 h de TP hebdomadaires supplémentaires. Passage en MP option SI ou en PSI.

Les étudiants peuvent aussi choisir de ne prendre aucune option : pas de changement d'emploi du temps dans ce cas et passage en MP option SI exclusivement.

À noter : ce cas de figure n'est pas possible à LLG.

2 - Les matières scientifiques en PCSI

Les PCSI (Physique, Chimie, Sciences de l'Ingénieur) sont des classes de 1^{re} année à dominante physique-chimie ; elles proposent une approche plus expérimentale de ces disciplines, avec une place importante faite aux TD et TP, et l'introduction des TP-cours. Elles exigent un travail équilibré entre maths, physique (programme plus large qu'en MPSI) et chimie (programme très riche, chimie organique).

Pendant la 1^{re} période, les étudiants suivent chaque semaine (cours + TD et TP) :

- 7 + 3 h de maths,
- 5 + 3 h de physique,
- 2 + 2 h de chimie,
- 1 + 3 h de sciences industrielles de l'ingénieur (SII)
→ soit 26 h de matières scientifiques (+ 2h informatique).
- Devoirs sur table
- Colles de maths, physique, chimie, SII

Au second semestre, ils ont 2h de TIPE et ils choisissent :

soit l'option chimie :

- Fin des heures de SII. Passage en PC exclusivement.
- Cette option est indispensable pour présenter les concours des Écoles de Chimie.

soit l'option SI :

- Allègement du programme de chimie. Passage en PSI exclusivement.

3- Les matières scientifiques en PTSI (Physique Technologie Sciences de l'Ingénieur)

Elles sont réparties de façon équilibrée entre les sciences physiques, les mathématiques et les sciences industrielles de l'ingénieur. L'emploi du temps en première période est le suivant :

- 6+3 h de maths,
- 4+2 h de physique
- 1+1 h de chimie
- 2+6,5 h de sciences industrielles de l'ingénieur (SII)
→ soit 25,5 h de matières scientifiques (+ 2h informatique)
- Devoirs sur table
- Colles de SII, physique-chimie, maths

En deuxième période, s'ajoutent 2h de TIPE et 1h de cours de maths supplémentaire.

À la fin d'une année de PTSI, on peut en principe aller soit en PT soit en PSI.

4-Les matières scientifiques en TSI (Technologie Sciences Industrielles) (1^{re} année)

Elles accueillent des élèves titulaires d'un bac STI2D (toutes spécialités) ou d'un bac STL en spécialité SPCL (sciences physiques et chimiques en laboratoire). L'emploi du temps est le suivant :

- 7+3 h de maths
- 3+3 h de physique
- 1+1 h de chimie
- 2+5 h de SII de sciences industrielles de l'ingénieur (SII)
→ soit 25 h de matières scientifiques (+ TIPE et informatique)
- Devoirs sur table
- Colles de SII, physique-chimie, maths

En TSI, 3h d'accompagnement personnalisé hebdomadaire sont en principe prévus dans l'emploi du temps.

D - CE QUI LES DIFFÉRENCIE EN « SPÉ » (2^e année)

1 - Les matières scientifiques en MP

Ces classes de 2^e année sont **accessibles uniquement aux étudiants de MPSI**. Elles sont résolument tournées vers l'étude des aspects théoriques des disciplines scientifiques. Dominante maths, approche scientifique théorique, une option (informatique ou sciences industrielles).

Chaque semaine :

- 10 + 2 h de maths
 - 6 + 3 h de physique-chimie
 - 1 + 1 h d'option (info ou SII)
 - Devoirs sur table
 - Colles
- soit 23 h de matières scientifiques dont 17 h de cours (+ TIPE et informatique pour tous en 1^{re} période).

2 - Les matières scientifiques en PC

Ces classes de 2^e année sont accessibles uniquement aux étudiants issus de PCSI option chimie. Approche moins abstraite des mathématiques et plus expérimentale des disciplines scientifiques. Comme en 1^{ère} année, l'étude des aspects concrets des disciplines scientifiques complète leur étude théorique. La physique et la chimie y sont enseignées distinctement, par deux professeurs différents.

Chaque semaine :

- 6+3 h de maths,
 - 6+3 h de physique,
 - 3+2,5 h de chimie,
 - Devoirs sur table
 - Colles
- soit 23,5 h de matières scientifiques, dont 15 h de cours (+ TIPE et informatique en 1^{re} période).

3 - Les matières scientifiques en PSI

Les classes de PSI (Physique et Sciences de l'Ingénieur) accueillent des étudiants issus de MPSI (option SI), PCSI (option SI) et PTSI. Application des outils mathématiques et physiques aux sciences de l'ingénieur, expérimentation privilégiée, pas de dominante.

Chaque semaine :

- 7+3 h de maths
 - 6,5+3,5 h de physique et chimie
 - 1+3 h de SII
 - Devoirs sur table
 - Colles
- soit 24 h de matières scientifiques, dont 14,5 h de cours (+ TIPE et informatique en 1^{re} période).

4 - Les matières scientifiques en PT

Les matières scientifiques principales sont les sciences industrielles de l'ingénieur, les sciences physiques (et dans une moindre mesure la chimie) et les mathématiques.

Chaque semaine :

- 6+3 h de maths
 - 3+3 h de physique
 - 1+1 h de chimie
 - 2+6,5 h de SII
 - Devoirs sur table
 - Colles;
- soit 25,5 h de matières scientifiques, dont 12 h de cours (+ TIPE et informatique en 1^{re} période).

5 - Les matières scientifiques en TSI (2^e année)

Les matières scientifiques principales sont les mathématiques, la physique et la technologie (électricité et mécanique).

Chaque semaine :

- 7+3 h de maths
 - 3+3 h de physique
 - 1+1 h de chimie
 - 2+5 heures de SII
 - Devoirs sur table
 - Colles
- soit 25 h de matières scientifiques, dont 13 h de cours (+ TIPE et informatique en 1^{re} période).

6 - Les classes « étoile »

Elles concernent a priori les lycées disposant de plusieurs classes par filière ou ayant une politique très sélective : **les meilleurs étudiants s'y préparent intensivement aux concours les plus ardu**s (notamment les ENS et l'École Polytechnique) ; elles ont pris le relais des anciennes classes « prime ». Le passage dans ces classes est décidé par le conseil de classe de fin d'année.

À noter : les étoiles sont à usage interne (certains lycées ont ainsi des classes « double-étoile » ou « demi-étoile »), elles n'ont pas d'existence pour les écoles que préparent les étudiants.

Il n'y a pas de différence de programme, mais une différence de rythme, d'approfondissement et d'entraînement à l'oral.

E - UNE AUTRE FILIÈRE : LES PRÉPAS « BIO »

En 2 ans, les BCPST (Biologie, Chimie, Physique, Sciences de la Terre) – Vêto préparent aux concours

- de l'INA Paris-Grignon,
- des ENSA (Écoles Nationales Supérieures Agronomiques),
- des ENITA (Écoles Nationales d'Ingénieurs des Travaux agricoles),
- des Écoles des Eaux et Forêts,
- des Écoles Supérieures de Chimie,
- des Écoles Nationales Vétérinaires (Maisons-Alfort, Lyon, Nantes et Toulouse - concours A).

Les prépas « bio » permettent aussi l'entrée dans les Écoles de géologie, de l'eau et de l'environnement (concours G2E).

Une série leur est réservée aux concours de l'ENS (en 2017 : 21 places rue d'Ulm, 34 à Lyon, 15 à Cachan). Quelques places leur sont également réservées à l'École Nationale des Ponts (4) et à Polytechnique (10).

* En 1^{re} année (cours + TD + TP) :

- 5 + 3 h de maths,
- 2,5 + 1,5 h de physique,
- 1,5 + 1,5 h de chimie,
- 5 + 3 h de biologie,
- 1,5 h d'informatique,
- comme dans toutes les prépas scientifiques, 2 h de français, 2 h de LV1, 2 h d'EPS,
- TIPE,
- stages de terrain en géologie et botanique (suivant les prépas).

* En 2^e année (cours + TD + TP) :

- 5 + 2 h de maths,
- 2,5 + 1,5 h de physique,
- 2 + 1,5 h de chimie,
- 4,5 + 2,5 h de biologie,
- 1 h d'informatique,
- français, LV, EPS,
- TIPE,
- stages de terrain (suivant les prépas).

À noter : cette présentation est succincte. Il n'y a pas de BCPST à LLG, mais des classes à Henri IV (1), Saint-Louis (3), Fénelon (1), Chaptal (2), ENCPB (1) Janson-de-Sailly (2), Jean-Baptiste Say (1), Hoche (2), Lakanal (2). Si cette filière vous intéresse, allez aux portes ouvertes de ces lycées.

Informations et liens :

- sur les sites des ENS,
- pour le concours Agro-Vêto : www.concours-agro-veto.net/ (pour les groupes ENSA et ENIA, les Écoles Nationales Vétérinaires, les écoles du concours A PC BIO, celles des concours A ARCH BIO et A TB ARCH BIO, le réseau Polytech, l'ENSTIB),
- sur le site du concours G2E : <http://g2e.ensg.inpl-nancy.fr>.

F - POUR CEUX QUI NE PASSENT PAS EN SPÉ...

L'immense majorité des étudiants de « sup » passent ensuite en « spé ». Il arrive néanmoins que certains étudiants ne souhaitent pas poursuivre en prépa et que d'autres ne soient pas admis en 2^e année. Que peuvent-ils faire alors ?

- **Se réorienter en ECS ou BCPST** (1^{re} année)

- Il s'agit souvent d'étudiants ayant fortement hésité entre deux voies au moment de leur inscription en fin de Terminale : il faut évidemment un profil qui corresponde à la prépa demandée et de bons arguments.

- **Passer un concours d'école d'ingénieur à bac + 1** (prépa intégrée)

- Il s'agit des écoles dites « à prépa intégrée ». Cette solution convient particulièrement aux étudiants qui ont déjà un projet (ou une idée) de spécialisation et à qui le stress d'une maths spé n'apporterait rien.

- **Changer de lycée** pour y trouver des classes non étoilées, ou à plus petits effectifs, ou mieux adaptées à leur rythme de travail.

- À LLG, cette démarche est généralement encadrée par le lycée : choix du lycée d'accueil, lettres d'accompagnement des enseignants.

- **S'inscrire en faculté** et faire valider son année de prépa. Pour prendre sa décision de dispense ou non de 1^{re} année, l'université tiendra compte des résultats de prépa : le conseil de classe délivre à la fin de l'année une attestation de 60 ECTS qui doit être validée par l'université.

- Pour les étudiants de LLG, accords avec plusieurs universités (UPMC, Paris Descartes, Paris Diderot, Orsay...).

À noter :

- À LLG, plus de 90 % des étudiants de sup passant en 2^e année restent au lycée.
- Au niveau national, 23 % des étudiants quittent les prépas scientifiques en fin de 1^{re} année.

G - POUR TOUS, À L'ENTRÉE EN « SUP »...

... ne confondez pas mauvaises notes de début d'année et échec annoncé.

Dans beaucoup d'établissements, il n'est pas rare de commencer l'année avec un 2 en maths (par exemple) ! S'adressant à des étudiants ayant jusqu'à présent eu des parcours sans fautes, une mention « bien » ou « très bien » au bac, le choc peut faire baisser les bras, d'autant plus qu'on pourra trouver dans chaque classe quelques étudiants qui auront tranquillement 18 aux mêmes devoirs.

Deux choses à savoir avant de jeter l'éponge :

- Les très « forts en maths », venus de tous horizons et recrutés sur ce critère, ne sont pas la moyenne de la classe.
- On est rarement seul à démarrer très bas, le changement de rythme, de méthode, d'environnement (50 dans une classe) est pour beaucoup très déstabilisant. La notation change aussi, elle est souvent d'emblée quasiment celle des concours ; il faut apprendre à la recevoir comme une mesure du chemin qui reste à parcourir.

En cas de doute ou de découragement, il est très important d'oser faire le point avec l'enseignant de la matière concernée. Lui seul sait comment son cours va évoluer, il évalue très vite l'aptitude de chacun à acquérir une méthode de travail efficace et adaptée aux exigences des concours. N'oubliez pas qu'un prof de prépa n'est pas un enseignant du secondaire : il a face à lui un groupe de jeunes adultes qu'il « entraîne » comme une équipe ; c'est à l'étudiant de prendre l'initiative de la rencontre.

Il peut être utile de faire aussi un bilan de son organisation personnelle (installation, rythme, équipement...) pour éliminer toutes les occasions de perdre du temps et donc de perdre pied.

L'évolution compte plus que le démarrage. Il faut souvent un semestre pour passer totalement du rythme de terminale à celui de prépa ! Appuyez-vous sur les autres pour absorber le choc du départ, ne négligez pas l'élan et l'entraide que procure l'esprit « promo » d'une prépa, la régularité dans l'effort fera le reste...

Le site de LLG offre des conseils et exercices préparatoires pour passer de la terminale S à la première année de « math sup » : <http://louislegrand.org/index.php/les-cpge/se-preparer-pour-reussir>

H - LES DIFFÉRENTES ÉCOLES

La première chose à retenir est que le nombre de places dans les écoles d'ingénieurs est plus élevé que le nombre de candidats ! L'immense majorité des élèves de classes préparatoires scientifiques intègre une école d'ingénieurs.

Il est impossible de présenter les dizaines de grandes écoles (plus de 150 au total) accessibles par concours après une classe préparatoire scientifique. Nous nous contentons ici de présenter les principaux concours ainsi que les sites permettant d'en savoir plus :

- ENS : Écoles normales supérieures (Paris, Lyon, Cachan, Rennes) - <http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Après-le-bac/Principaux-domaines-d-etudes/Les-ecoles-normales-superieures-ENS>
- École Polytechnique (Palaiseau) - <https://www.polytechnique.edu/>
- ESPCI : École supérieure de physique et de chimie industrielles de la ville de Paris : <https://www.espci.fr/fr/>
- Écoles des mines (Albi, Ales, ENSTA Bretagne, Douai, Nantes) + Telecom (Sud Paris, Lille, etc.)- <http://www.concours-mines-telecom.fr/ecoles/>
- Concours Mines-Ponts : Mines de Paris, Mines de Saint-Etienne, Mines de Nancy, Ponts et Chaussées, ISAE Sup'Aéro, Techniques Avancées (ENSTA), ENSAE, Télécom Paris Tech, Telecom Bretagne: https://fr.wikipedia.org/wiki/Concours_commun_Mines-Ponts
- Concours Centrale-Supélec : Centrale Paris, SupElec, Centrale Lille, Centrale, Lyon, Centrale Marseille, Centrale Nantes, SupOptique, École navale, UTT, ENSEA - https://fr.wikipedia.org/wiki/Concours_Centrale-Sup%C3%A9lec
- Concours communs polytechniques : plus de 20 écoles nationales supérieures d'ingénieur - https://fr.wikipedia.org/wiki/Concours_communs_polytechniques
- Concours e3a (75 écoles) - <http://www.e3a.fr/>
- Concours Epita/Ipsa (2 écoles) : <http://www.epita.fr/admissions-concours-prepa.aspx>
- Concours Travaux publics TPE/EIVP (5 écoles) : <https://www.dimension-ingenieur.com/concours-commun-tpe/254>

I - POUR EN SAVOIR PLUS

- Les programmes exacts de chaque discipline dans chaque voie : <http://www.scei-concours.fr/CPGE/CPGE.php>. Ces programmes ont été modifiés en 2013 pour s'inscrire dans la continuité de la réforme du lycée, ce qui implique la modification des concours depuis la session 2015.
- Le site <http://www.scei-concours.fr/> centralise de très nombreuses informations sur chaque parcours et sur les différentes banques de concours. Il indique également les statistiques de réussite de chaque lycée aux différents concours.
- La presse nationale publie régulièrement différents classements des classes préparatoires, établis à partir des réussites de leurs étudiants aux différents concours. Si la place d'un lycée dans ces classements peut intervenir dans le choix d'un établissement plutôt qu'un autre, il ne faut surtout pas se fier à ce seul classement pour classer ses choix : la proximité du lycée par rapport au domicile, l'existence des voies de première et de deuxième années, les conditions matérielles d'étude, l'ambiance... sont des critères déterminants.
- Des conseils, des détails pratiques : <http://prepas.org/ups.php?rubrique=6>
- Un forum de discussion entre élèves ou futurs élèves, sur les filières, les lycées, les concours : <http://forum.prepas.org/>

Pour savoir où se situent les différentes classes préparatoires : <http://prepas.org/ups.php?rubrique=10>

- **Liste** complète des lycées et des voies existantes
- **Carte** complète des lycées et voies présentes dans chacun des lycées

Le lycée **Louis Le Grand** compte :

en Sup :

- 4 classes de MPSI : dominante Mathématiques et Physique
- 2 classes de PCSI : dominante Mathématiques (un peu moins qu'en MPSI), Physique et Chimie

en Spé :

- 4 classes de MP*
- 1 classe de MP
- 1 classe de PSI* (Sciences et Physique de l'Ingénieur)
- 3 classes de PC* (dont une de niveau intermédiaire)

Pour en savoir plus : <http://louislegrand.org/index.php/les-cpge>



LES PRÉPAS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES VOIE SCIENTIFIQUE (ECS), et les autres...

Ancienne voie générale, la filière scientifique (ECS) est celle qui ouvre le plus de places aux concours des écoles de commerce, le taux de réussite dans les écoles les plus « cotées » y est toujours meilleur que par la voie économique (ECE).

L'inscription y est extrêmement sélective : **il existe en effet beaucoup moins d'écoles de commerce que d'écoles d'ingénieurs et leurs performances, hors d'un premier cercle, sont très disparates, d'où l'importance d'entrer dans une « bonne » prépa.** Penser qu'un dossier « moyen » permet d'entrer plus facilement en prépa ECS qu'en prépa scientifique est une erreur d'appréciation qui mène généralement à une impasse : il faut un profil très équilibré pour réussir en prépa ECS.

* En 2017, LLG a reçu 33 fois plus de candidatures en ECS qu'il ne propose de places (environ 19 fois plus en scientifique et 13 fois plus en littéraire).

L'inscription acquise, pas de questions de stratégie à se poser jusqu'aux concours !

Les prépas ECS sont théoriquement ouvertes à toutes les options et spécialités des bacs S (rarement à des bacs ES) ; dans les faits, à dossiers comparables, la spécialité maths est souvent privilégiée.

➔ Les maths pèsent lourd dans les concours (fort coefficient dans les écoles les plus convoitées).

Autres prépas commerciales :

- Avec un bac L option maths et un très bon dossier on peut tenter sa chance **en prépa ECE** (qui est traditionnellement réservée aux bacheliers ES : programme de maths allégé, analyse économique et historique des sociétés contemporaines plus poussée). Cette stratégie n'est pas nécessairement la meilleure : n'oubliez pas que l'option lettres et sciences humaines des concours commerciaux a été mise au point spécialement pour les élèves de khâgne et que ceux qui font ce choix obtiennent d'excellents résultats.

- **Les prépas ENS Cachan (D1 « économie droit gestion » et D2 « économie méthodes quantitatives gestion ») sont également ouvertes aux bacheliers S (25%)** (plus rarement L avec spé maths) ; moins connues, ces filières proposent un double cursus : au lycée et à l'université. Les débouchés sont l'ENS Cachan, l'ENS Rennes, quelques écoles de commerce, le CELSA et des filières sélectives de l'université.

Le profil des candidats à une prépa commerciale

Cette filière s'adresse à des profils d'élèves équilibrés : très bons en mathématiques (surtout pour ECS) et performants en matières littéraires (histoire-géographie, français, philosophie, langues vivantes). La culture générale, la curiosité et l'esprit d'analyse, les qualités d'expression française et la maîtrise de deux langues vivantes (dont obligatoirement l'anglais) aident à la réussite.

La charge de travail en prépa ECS

La préparation aux concours commerciaux se fait obligatoirement en 2 ans ; la charge de travail est répartie entre les 31 semaines de 1^{re} année et les 23 semaines de 2^e année, passant progressivement de l'acquisition d'une culture de base à son approfondissement puis à un entraînement intensif aux concours. Entre le travail personnel et le temps des cours, il faut compter 50 à 60 heures/semaine.

Comme pour toutes les prépas, **la 1^{re} année ne se redouble pas** (ce qui ne signifie pas que le passage soit automatique !). C'est le conseil de classe qui décide de l'admission en 2^e année, **qui peut être redoublée par ceux qui ont échoué aux concours ou qui ne sont pas satisfaits de leurs résultats** (ils deviennent alors « cubes »), **mais uniquement avec l'accord du conseil de classe.**

* En France, environ 17 % des élèves des prépas économiques se réorientent en fin de 1^{re} année, 10 % redoublent leur 2^e année.

C'est l'équilibre entre toutes les matières enseignées qui fait la richesse et la difficulté spécifique des prépas commerciales.

En deux ans l'enseignement (en ECS) porte sur :

- **les maths** (algèbre, analyse de fonctions, stat. et proba.) : 7 h de cours + 2 h de TD hebdomadaires,
 - **l'histoire-géographie et géopolitique du monde contemporain** : 6 h par semaine,
 - **la culture générale** (français et philosophie) : 6 h par semaine,
 - **deux langues vivantes** (anglais obligatoire) : 2 x 3 h,
 - **l'informatique** (en moyenne 1 h) (N.B : une petite partie à traiter dans le sujet de maths lors des concours)
 - plus en option **initiation aux sciences économiques** (1h)
- + Devoirs sur table (4 h)
+ Concours blancs (4 ou 5 sur les deux années).

*À LLG un concours blanc c'est, par exemple : /1^{er} jour : 4 h de maths, 3 h de français /2^e jour : 4 h de philo /3^e jour : 2 h de LV1, 2 h de LV2, 2 h d'info /4^e jour : 4 h d'histoire-géo.

Toutes les matières obligatoires donnent lieu à **des colles** (ou « khôlles », entraînements aux oraux). Plus que de contrôler les connaissances, il s'agit de permettre aux étudiants de prendre conscience de leur manière de raisonner, de présenter leurs idées et leurs conclusions, de tester leurs points forts et de connaître leurs faiblesses.

Les concours des Écoles de commerce

La prépa ECS prépare à tous les concours et les principales écoles ont un attrait comparable.

Le programme est le même, à quelques nuances près, pour toutes les écoles, c'est l'organisation des concours qui diffère (nombre et type d'épreuves, coefficients, « barres », oraux, etc.).

Le système des banques d'épreuves ou de notes (totales ou partielles) qui limite le nombre d'écrits à passer est très appréciable, non seulement pour le temps mais aussi pour le stress épargnés.

Il y a **2 banques de concours** à l'issue des prépas commerciales :

- ▶ **Le concours BCE** : 24 écoles (dont HEC, ESSEC, ESCP, EM Lyon, EDHEC GEM, etc.)
Le concours BCE permet également d'accéder à **3 écoles associées** :
 - École nationale de la statistique et de l'administration économique (**ENSAE**)
 - **ENS Cachan**, département économie et gestion
 - École Spéciale Militaire de **SAINT-CYR**
- ▶ **Le concours ECRICOME** : **2 écoles** (Néoma et Kedge)

La question qui se pose aux élèves des prépas commerciales est plutôt celle des petites écoles de province, quels concours présenter : quel sérieux, quel prix ?

➔ Sachez que **si de nombreuses écoles recrutent après une prépa ECS, certaines ne sont pas habilitées à délivrer un Master**. Attention : certaines écoles allongent la durée de leur scolarité pour décrocher cette habilitation, mais le contenu ne suit pas toujours.

➔ Conscientes du **niveau élevé de leurs frais de scolarité**, beaucoup d'écoles font un effort particulier pour que le financement des études ne soit pas un obstacle majeur à la qualité de leur recrutement. **Nombreuses sont celles qui ont mis en place des systèmes de bourses, prêts d'honneur, alternance** ; à partir de la 2^e année, les stages rémunérés sont très répandus. Consultez les écoles qui vous intéressent.

Les autres possibilités

- **Les concours de certains I.E.P. (Instituts d'études politiques)** après la 1^{re} ou la 2^e année de prépa.
Nota : en 2018, le concours commun d'entrée en 2^e année d'IEP est supprimé mais certains IEP (Aix, Lyon, Strasbourg) devraient maintenir un accès à ce niveau selon des modalités propres : se renseigner en allant sur les sites des IEP.
- **L'admission à Sciences Po Paris** : après 3 ans de prépa (cubes).
Se reporter pour plus d'informations aux paragraphes consacrés à Sciences Po dans le chapitre « Les prépas littéraires » et dans le chapitre « Les études supérieures hors CPGE ». Il est également recommandé d'aller sur **leur site** : www.sciences-po.fr.
- **Le concours du CELSA** (accès en L3 information et communication).
- **L'université**. L'inscription parallèle et la validation des crédits ECTS (60 ECTS par année) permettent de poursuivre des études universitaires en L3 après deux années de prépa.
Pour les étudiants de LLG, accords avec Paris Dauphine et Sorbonne 1 et 4.

Pour en savoir plus

Sur les écoles

- Vous pouvez accéder au site de chaque école via la carte sur le site de la BCE <http://www.concours-bce.com/carte-ecoles> et sur le site ECRICOME <http://www.ecricome.org/Les-ecoles-Ecricome>
- À signaler également le très instructif site <http://bloom6.free.fr/#> qui propose des statistiques SIGEM utiles sur les concours et les écoles).

Sur les concours (BCE et ECRICOME) : <http://www.concours-bce.com/> et www2.ecricome.org/ ;

Un forum sur <http://www.prepa-hec.org/forum>

Sur les autres débouchés

<http://www.sciences-po.fr/>

<http://www.ens-cachan.fr/>

<http://www.ensae.fr/>

Sur les prépas économiques <http://www.infoprepa.com/> (l'association des profs de prépa HEC)

Pour en savoir plus sur ces filières :

<http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Apres-le-bac/Organisation-des-etudes-superieures/CPGE-FILIERES/Les-prepas-economiques-et-commerciales>

Un certain nombre de ceux qui s'inscrivent en classe littéraire ont d'emblée le projet de n'y rester qu'un an : si 20% des élèves intègrent une école, on estime à 90% la part des agrégés ayant fait au moins une année de prépa ! **Passer par une prépa, c'est en effet une bonne manière de ne pas se perdre dans la première année d'université et d'acquérir des méthodes de travail extrêmement efficaces.**

L'intérêt des prépas littéraires est leur pluridisciplinarité : dès le début, il ne faut négliger aucune matière.

La charge de travail y est très importante (au moins 60h/semaine entre cours, colles et travail personnel).

* Les prépas littéraires enregistrent environ 40% d'abandons au cours ou à la fin de la 1^{re} année (à comparer avec 17% en prépas éco et 18% en prépas scientifiques).

* À LLG, environ 70% des élèves de 1^{re} année restent en khâgne au lycée l'année suivante.

En raison de cette « volatilité », les deux années d'études sont différentes : acclimatation, acquisition de connaissances et de méthodes en hypokhâgne (« HK » ou « Lettres Supérieures »), puis entraînement et préparation proprement dite aux concours en khâgne (ou « Première Supérieure »).

On distingue plusieurs voies littéraires, dont les plus connues sont les prépas ENS Lettres (Ulm et Lyon) et la prépa Lettres et sciences sociales (B/L), sans oublier les prépas Chartes ou Saint-Cyr.

Le profil des candidats à une prépa littéraire

Les classes préparatoires littéraires sont ouvertes à tous les bacheliers des séries générales ; il faut avoir un très bon niveau dans les matières littéraires pour les S, en maths pour ceux qui choisissent B/L et, outre une forte motivation, un remarquable niveau en latin pour ceux qui choisissent Chartes ! Selon son objectif, son parcours antérieur, ses goûts et ses points forts, l'élève pourra envisager une khâgne classique, moderne, scientifique (B/L) ou chartiste. **Un préalable pour réussir** : avoir vraiment envie de suivre des études littéraires pluridisciplinaires avec un niveau d'exigence élevé.

Depuis quelques années, en prépa lettres ENS, il n'est plus nécessaire de faire dès la 1^{re} année (hypokhâgne) un choix qui contraint l'étudiant à une certaine filière pour la khâgne. **Les hypokhâgnes sont devenues non déterminantes. Elles préparent désormais aussi bien à des khâgnes Ulm qu'à des khâgnes Lyon (Lettres et Sciences Humaines, dites « LSH »).**

Par ailleurs, la mise en place depuis 2011 de la Banque d'Épreuves Littéraires (BEL) qui mutualise les épreuves de philosophie, d'histoire, de français et de langues vivantes avec refonte des programmes actuels, **permet l'élargissement des débouchés** en incluant aussi bien les ENS Ulm, Lyon et Cachan que l'École des Chartes, des écoles de management, de journalisme, le CELSA, les écoles ECRICOME, Sciences Po, etc. (attention : pour les écoles de commerce de la BCE, il y a des épreuves écrites spécifiques en plus).

Comme pour toutes les classes préparatoires, **la première année ne se redouble pas.**

En revanche, on peut faire deux, voire trois années de khâgne, en fonction des résultats aux concours et avec l'accord du conseil de classe de fin d'année. Vu l'exiguïté des débouchés et la sélectivité des concours, c'est dans les classes littéraires que le poids des « redoublants » est le plus lourd en 2^e année.

* À LLG, entre 23% et 35% des élèves inscrits en khâgne sont des redoublants (« cubes ») ; plus rarement 1 à 5 étudiants triplent leur année (« bicarrés »).

Quelles classes ?

1 - Les khâgnes « littéraires » ou A/L

Elles préparent aux sections « littéraires » des ENS. **2 khâgnes sont possibles** : « classique » et « moderne ».

* **Les khâgnes classiques** (anciennement appelées « Sèvres ») : 36% des élèves venant d'hypokhâgne.

Elles débouchent sur le concours A/L de l'ENS de la rue d'Ulm. La langue ancienne est obligatoire. Il est possible de la suivre en « grand débutant » (mais c'est alors un très gros travail supplémentaire).

→ Avec une option complémentaire (pour Paris, à suivre en parallèle à Henri IV), **il est possible de présenter l'École des Chartes par le concours B** (époques moderne et contemporaine, deux langues, 1^{re} langue anglais ou allemand exclusivement) - environ 6 à 8 places par an.

- À LLG, **uniquement** des khâgnes **A/L Ulm** : latin + grec + langue vivante, ou latin + 2 LV, ou grec + 2 LV.
- Autres classes à Paris : Henri IV, Fénelon, Condorcet, Janson-de-Sailly et Molière.
- Plusieurs lycées en région parisienne.

* **Les khâgnes modernes ou LSH** (par survivance appelées « Cloud ») : 64% des élèves venant d'hypokhâgne.

Elles permettent dès le départ une plus grande spécialisation, et préparent aux concours de l'ENS Lettres Sciences Humaines (Lyon). Concours en partie commun (littérature, philo, histoire, langue vivante), pas de langue ancienne obligatoire mais de la géographie et un programme d'histoire plus étendu (histoire contemporaine).

→ Avec l'option anglais LV1, il est possible de présenter l'ENS Cachan série E (langues vivantes).

- À Paris : Henri IV, Fénelon, Victor Duruy, Condorcet, Chaptal, Jules Ferry, Claude Monet, Balzac, Hélène Boucher.
- Plus de 15 lycées en région parisienne.

2 - Les khâgnes « Lettres et Sciences Sociales » ou B/L

Elles ont été conçues pour les profils à la fois scientifiques et littéraires, bac S pour la grande majorité des élèves (bien davantage dans les prépas les plus prestigieuses) ou ES, rarement bac L option maths, avec deux disciplines propres : les sciences économiques et sociales (sociologie et économie, 4h/semaine + colles) et les maths (3h/semaine + TD + colles). Le programme de maths, quasiment celui d'une ECS (algèbre, analyse de fonctions, stat. et proba.), est abordé de manière beaucoup plus théorique.

Les khâgnes B/L préparent prioritairement aux concours des ENS : groupe B/L (Ulm), série « sciences économiques et sociales » (Lyon) et série D3 « sciences sociales » (Cachan).

- 4 classes de ce type existent en établissement public en région parisienne : Henri IV, Janson-de-Sailly, Lakanal (Sceaux) et Jacques-Amyot (Melun).

3 - Les khâgnes « Chartes »

Pour les férus d'histoire (moderne ET médiévale) qui aiment aussi la littérature et la civilisation latines, cette filière recrute les bacheliers L (mais aussi S : environ 40% à Henri IV) ayant un excellent dossier en français, histoire et langues, avec pour objectif le concours d'entrée à l'École des Chartes, qui forme les responsables de la conservation du patrimoine (archivistes, bibliothécaires...) et/ou prépare à l'enseignement et à la recherche dans ce domaine.

- 3 classes de ce type existent : Paris (Henri IV), Strasbourg et Toulouse.

4 - Les khâgnes « Lettres St-Cyr »

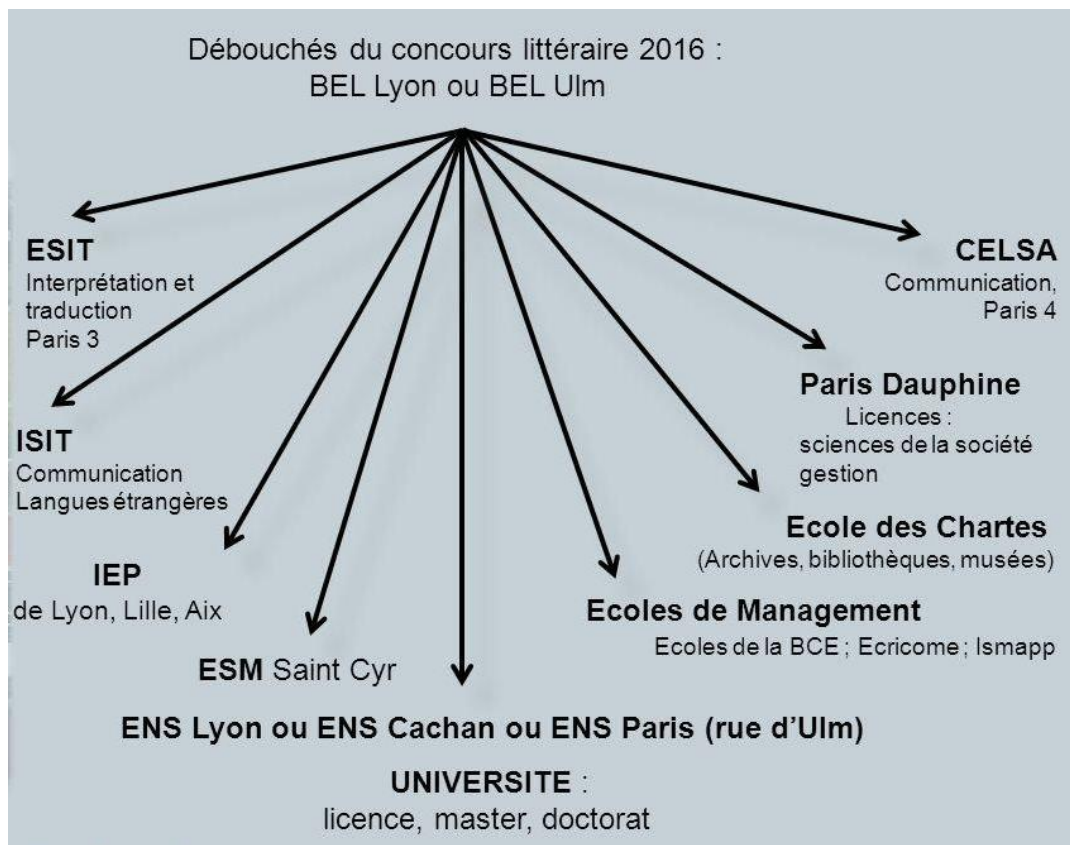
Cette filière recrute les bacheliers L (mais aussi S et ES) qui sont attirés par les lettres et la carrière militaire. Ces classes proposent une formation sur le modèle des classes littéraires civiles, et préparent au concours de l'École Spéciale Militaire de St Cyr. Horaires : histoire 4h, géographie 2h, français 5h, LV1 4 h, LV2 4h, philo 2h, maths 2h, EPS 4h, + options.

- 3 classes de ce type existent : Aix-en-Provence, Saint-Cyr-l'École et La Flèche.

Quels concours pour quelles écoles ?

Les prépas littéraires offrent moins de place à l'issue des concours que les autres filières de CPGE. Depuis l'année 2011, la BEL (Banque d'Épreuves Littéraires) ouvre plus de perspectives aux étudiants de ces classes : plus de 40 écoles en comptant les ENS et certains IEP de province.

Depuis 2017, la BEL offre également un accès à l'École du Louvre. A noter que la prépa B/L a ses propres dispositifs de concours.



Présentation synthétique des différents débouchés du concours littéraire 2016 (Source : A.P.P.L.S sur Slideplayer)

1 - Les ENS (Écoles Normales Supérieures)

C'est le débouché **naturel et prestigieux des prépas littéraires**, même si la voie est étroite. À leur admission, les élèves signent un engagement de dix ans (y compris leurs 4 ans d'études) auprès de l'Etat, ce qui leur confère le statut d'élèves-fonctionnaires stagiaires ; ils perçoivent un traitement dès le début de leur scolarité. Préparant de futurs fonctionnaires, **ces concours, gratuits, peuvent être passés 3 fois au plus**.

Attention, les places « offertes » à chaque session représentent un « maximum », non nécessairement pourvu.

* L'ENS Ulm www.ens.fr

L'École Normale Supérieure de la rue d'Ulm (la plus prestigieuse), a fusionné en 1985 avec l'ENSJF de Sèvres.

- Il y a deux séries au **concours Lettres** : **A/L** 72 places et **B/L** 25 places (chiffres 2017),
- les options/spécialités au concours ne sont pas déterminantes pour le choix des études ultérieures, une langue ancienne est obligatoire (écrit et oral),
- c'est un **concours généraliste, de haut niveau** (voir programme et calendrier sur <http://www.ens.fr/une-formation-d-exception/admission-concours/concours-voie-cpge/concours-voie-cpge-lettres>)

La voie A/L a la réputation (non usurpée) d'être le concours littéraire le plus sélectif, en raison de l'absence de programme des épreuves jusqu'à 2010, et du faible taux d'intégration (autour de 4,6 %). Aujourd'hui, il y a un programme pour 4 disciplines sur les 6 obligatoires. À conseiller peut-être de préférence aux esprits de synthèse.

* L'ENS LSH www.ens-lyon.fr

L'École Normale Supérieure (Lettres et Sciences Humaines) de Lyon résulte de la fusion des EN filles et garçons de Fontenay et Saint-Cloud.

- **3 séries « littéraires »** : **Sciences humaines** 37 places, **Lettres et arts** 35 places, **Langues vivantes** 34 places et une série **B/L** (sciences économiques et sociales) 10 places (session de 2017)
- les options/spécialités du concours sont décisives pour la suite de la scolarité,
- langue ancienne facultative.

C'est un **concours par options** (quota de places par matières, davantage de places qu'à Ulm) : les candidats y sont plus nombreux, pour un taux de réussite pas tellement plus élevé qu'à Ulm.

Ce concours est peut-être plus adapté aux esprits d'analyse.

* L'ENS Cachan (ou Paris-Saclay) www.ens-cachan.fr

Son recrutement est scientifique, ouvert aux étudiants :

- de K B/L en section sciences sociales (18 places)
- de K A/L en section langues étrangères Anglais (9 places).

L'écrit est commun avec l'option langues vivantes du concours ENS LSH. Formation au métier de prof d'anglais technique (pour écoles d'ingénieurs, etc.)

2 - L'École Nationale des Chartes www.enc.sorbonne.fr

Mêmes conditions de statut étudiant que dans les ENS ; il y avait pour la session 2017 :

- 12 places par le concours A
- 7 places par le concours B (option de K A/L à suivre à HIV).

3 – Les écoles de commerce

Chaque année, près d'un cinquième des candidats aux concours des grandes écoles de commerce se présente par l'option Lettres et Sciences Humaines (ouverte aux A/L et B/L, avec quota pour les écoles ECRICOME). **Cette option suit de très près le programme des khâgnes et présente l'avantage de ne pas demander trop de travail spécifique.**

Écrits propres à l'option : anglais, possibilité de prendre une langue ancienne à la place de la 2^e langue vivante, philo, histoire et français selon la khâgne, maths ou sciences sociales pour les B/L, 3^e langue ou géo pour les A/L.

- La difficulté pour les élèves de B/L qui choisissent maths peut venir du fait que leur programme comporte peu d'heures pour faire des exercices d'application (4h de plus en ECS),
- En A/L ou B/L, absence d'entraînement aux épreuves de contraction de texte (HEC) /synthèse (ESSEC).

→ Si l'objectif est d'intégrer une école de commerce, choisissez de préférence une khâgne dans un lycée ayant aussi une prépa ECS ou ECE (une aide des professeurs de prépa ECS est souvent possible).

L'oral est le même pour tous les admissibles (sauf oraux de maths).

Les concours des écoles de commerce sont payants (coûts d'inscription sur www.concours-bce.com et www2.ecricome.org), et selon les écoles les frais sont réduits ou supprimés pour les étudiants boursiers.

4 - L'ENSAE Site : www.ensae.fr

L'École Nationale de la Statistique et de l'Administration Économique forme des ingénieurs statisticiens-économistes et des administrateurs de l'INSEE. Environ 18 places par an sont réservées pour les khâgnes B/L (option économie et sciences sociales du concours).

5 – Sciences-Po www.sciences-po.fr et www.sciencespo.fr/admissions/

* Sciences Po Paris (hors B.E.L.) : Plusieurs sites géographiques (des campus en province).

L'admission en 2^d cycle est réservée aux étudiants qui ont validé 3 années d'études supérieures, ainsi qu'aux admissibles et sous-admissibles aux ENS après une 2^e année de prépa littéraire. Certaines grandes écoles ont des accords avec Sciences Po permettant une dispense des épreuves écrites : l'ENSAE (École nationale de la statistique et de l'administration économique), Télécom Paris, l'ENS Cachan, etc.

→ Le diplôme de Sciences Po, clairement positionné à Bac + 5, confère le grade de master à ses titulaires.

* Instituts d'Études Politiques (IEP) hors Paris (dans le cadre de la B.E.L. : Lyon, Lille et Aix)

Les autres Instituts d'Études Politiques (Aix, Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Rennes, Strasbourg, Toulouse et St-Germain-en-laye) ont un fonctionnement différent (inscriptions possibles en 1^{re}, 2^e, 3^e ou 4^e année selon les IEP). Il est donc recommandé d'aller sur leurs sites.

6 – Autres :

ENSAI (une dizaine de places pour les B/L).

Et dans le cadre de la B.E.L. : CELSA (journalisme), ESIT (traduction), ISIT (management et communication), ISMAPP (Institut Sup. de management public et politique), Université Paris-Dauphine, École militaire de St-Cyr (concours lettres), École du Louvre. Certaines écoles d'ingénieurs pour les B/L dont l'ENSIM (le Mans) et l'UTT de Troyes.

Quelle charge de travail en prépa littéraire ?

1 - Au programme en 1^{re} année :

En prépa HK/AL

- **Un tronc commun** : français (5h), histoire (5h), philo (4h), langue vivante (4h), géographie (2h) + 2h d'EPS
- **Des enseignements choisis** : latin et/ou grec (4h), langue vivante 2 (3h), sciences économiques et sociales, maths, enseignement artistique (théâtre, cinéma, musique, arts plastiques) + le cas échéant des heures spécifiques pour la préparation à Sciences Po (6h de culture générale, histoire, géographie, LV)

En prépa Chartes : 10h d'histoire, 2h de français, 2h de LV, 6h de latin obligatoires (+ matières au choix).

En prépa HK/BL : 4h pour maths, français, histoire, philo et sciences sociales, 2h de LV1 et EPS, + option au choix

2 - En 2^e année, selon la khâgne :

- **Ulm A/L** : philo (6h), français (5h), histoire contemporaine (4h), langue ancienne (4h), langue vivante (5h) + 2h d'EPS + options
- **Ulm B/L** : maths (5h), philo (4h), français (4h), histoire (4h), sciences sociales (4h), langue vivante (5h) + EPS (2h) + langue optionnelle latin ou grec (4h) + options
- **ENS LSH** : français (5h), langue vivante (5h), philo (4h), histoire (2h), géo (2h), + EPS (2h) + options
- **Prépa Chartes** : 10h d'histoire, 4h de français, 2h de langues vivantes, 5h de latin obligatoires + options

En hypokhâgne ou khâgne, comme dans toutes les prépas, **il faut ajouter un nombre important d'heures de colles et un concours blanc par semestre.**

* À LLG, un concours blanc, c'est (à titre d'exemple et selon les années) :

→ En HK : /j1 : 6h d'histoire, /j2 : 6h de géographie, /j3 : 6h de français /j4 : 6h de philo, /j7 : 5h de latin, /j9 : 4h de langue vivante a, /j11 : 6h de langue vivante b, /j12 : 4h de version grecque.

→ En Khâgne : /j1 : 6h d'histoire contemporaine, /j2 : 6h de composition française, /j5 : 6h de philo, /j6 : 4h de version de LV, /j8 : 4h de version (latin ou grec), /j9 : entre 4 et 6h d'option (géographie, version latine ou langue vivante, commentaire de texte philo, français ou littérature étrangère).

S'INSCRIRE EN FAC

Si l'inscription parallèle (ou cumulative) à l'université est devenue obligatoire pour tous les préparateurs, elle revêt une importance particulière pour les littéraires. Le temps passé en prépa ne sera ainsi pas perdu, grâce aux équivalences : sur proposition du conseil de classe (tenant compte de l'assiduité et des résultats scolaires, y compris aux concours blancs), le conseil d'équivalence de l'université validera tout ou partie des acquis correspondant aux disciplines enseignées en prépa. **Dans le système européen d'ECTS (crédits d'études cumulables et échangeables), chaque année de prépa validée donne droit à l'attribution de 60 ECTS.**

→ **Attention** : cette inscription n'intervient qu'après la rentrée en classe préparatoire, elle n'a rien à voir avec l'inscription de fin de terminale. Voir les conventions prépa-universités du lycée.

POUR EN SAVOIR PLUS

Sur les prépas littéraires :

<http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Apres-le-bac/Organisation-des-etudes-superieures/CPGE-FILIERES/Les-prepas-litteraires>

Sur le forum des études littéraires :

<http://www.etudes-litteraires.com> pour aider l'élève dans la compréhension et le choix de cette filière.

Sur les concours des écoles de commerce (les écoles sont toutes « en lien » sur le site des concours) :

<http://www.concours-bce.com> et <https://www.ecricome.org>

Sur les écoles militaires : <http://www.st-cyr.terre.defense.gouv.fr/>

Sur le journalisme : <http://www.esj-lille.fr/> et http://www.letudiant.fr/etudes/secteurs/journalisme_1.html

1 – LES ÉCOLES D'INGÉNIEURS AVEC PRÉPA INTÉGRÉE

La sélection à l'entrée est sérieuse et sans un bon dossier scolaire, il est difficile d'y être admis. L'admission se fait en général sur concours, qui ont le plus souvent lieu au cours du mois de mai. Beaucoup de ces écoles sont spécialisées et conviendront particulièrement bien aux élèves ayant des préférences ou des projets déjà très affirmés. Elles offrent près de 7 000 places chaque année. La plupart sont maintenant ouvertes aux bacheliers S et une partie aux bacheliers STI2D.

Il existe environ 70 écoles de ce type. Vérifiez que les écoles choisies délivrent un diplôme reconnu par l'État (ce n'est pas toujours le cas et peut poser ensuite des problèmes pour rejoindre l'université ou passer certains concours). Ces écoles sont souvent regroupées autour d'un concours unique qui permet de postuler à plusieurs d'entre elles en même temps.

Le cursus est généralement de 5 ans : 2 ans de « cycle préparatoire » (programme de « math sup et math spé », associé à des enseignements plus concrets) et 3 années d'école proprement dite de « cycle ingénieur ». Le coût des études dans ces écoles varie selon que l'école est publique ou privée.

Beaucoup de ces écoles supposaient une candidature via APB (et seront probablement concernées par le système équivalent qui sera mis en place en 2018) puis le dépôt d'un dossier spécifique sur un site dédié à l'école ou au groupe d'écoles. Quelques écoles ont maintenu un recrutement hors APB et donc a priori hors du nouveau système (par exemple l'[ISTOM](#) école d'ingénieurs en agro-développement international ou l'ISE ([Institut des sciences de l'environnement](#))).

Les épreuves se déroulent généralement vers avril ou mai, et diffèrent selon les concours, mais elles sont centrées sur le programme scientifique de première et de terminale.

Un conseil général : lorsque les écoles organisent des journées portes ouvertes (JPO), il est important de s'y rendre, à la fois pour mieux découvrir le cadre et les conditions d'études, et pour prendre contact avec les équipes qui sont parfois chargées du recrutement ensuite.

Attention, le système APB va évoluer et être remplacé par une nouvelle procédure et plateforme (dont le site internet n'est pas encore connu). Le paysage des écoles post-bac change régulièrement donc il est prudent de consulter les sites internet des écoles pour suivre et connaître leurs spécificités.

* Les INSA (Instituts Nationaux de Sciences Appliquées)

Il existe 6 INSA (Lyon, Toulouse, Rennes, Rouen, Strasbourg, Centre Val de Loire) : il s'agit d'Instituts publics qui offrent 2300 places pour les bacheliers S, STI2D ou STL. Le recrutement est commun aux 6 écoles (dossier scolaire de 1^{re} et T^{ale} + résultats au bac). Il se fait sur dossier scolaire et entretiens vers avril-mai). La procédure est sélective : la quasi-totalité des admis a eu une mention bien ou très bien au bac. De plus, une très grande majorité d'admis sont issus des spécialités maths et physique. L'affectation se fait en fonction du classement du candidat et des vœux exprimés dans son acte de candidature.

En 2017, la candidature se faisait via la plateforme APB, complétée par une candidature en ligne sur le site <https://candidat.groupe-insa.fr/candidat/>.

Frais de candidature 2018 : 95€.

Candidatures par Internet à partir du 15 janvier 2018 (date finale non connue à ce jour, dépendante du système qui remplacera APB).

Frais de scolarité (sous réserve) : environ 610 € (hors Sécurité Sociale) annuels.

* Les ENI (Écoles Nationales d'Ingénieurs)

Ce sont 4 écoles publiques à finalité professionnelle dans les domaines de l'ingénierie industrielle qui offrent 519 places aux bacheliers S, 45 aux bacheliers STI2D (Brest, Metz, Saint-Étienne et Tarbes). Frais de candidature : 50 € (gratuit pour les boursiers).

Ces quatre écoles recrutent via le système APB, auquel s'ajoutent des épreuves spécifiques.

Les ENI de Brest, Metz et Saint-Etienne ont un concours commun (dossier scolaire, oral de motivation). Et l'ENI de Tarbes a un système spécifique de recrutement (dossier scolaire, une épreuve écrite et une épreuve orale).

Toutes ces écoles recrutent les élèves de la série STI2D.

Candidatures par Internet (calendrier non encore précisé pour 2018, mais en 2017 c'était du 20/01 au 20/03/2017) : Pour connaître les modalités et le calendrier 2018 : www.ingenieur-eni.fr

→ Brest : <http://www.enib.fr/>, Metz : <http://www.enim.fr/>, Tarbes : <http://www.enit.fr/>, Saint-Étienne : <http://www.enise.fr/>

* Le groupe GEIPI-Polytech

Ce groupe a été formé par l'association de 2 réseaux ; il rassemble 31 écoles publiques et offre environ 2900 places (pour 13300 candidats en 2014) aux bacheliers S et environ 260 places (pour 897 candidats en 2014) dans 15 écoles pour les STI2D.

Le réseau Polytech rassemble des écoles d'ingénieurs des universités : Lille, Paris-UPMC, Paris-Sud, Orléans, Tours, Nantes, Clermont-Ferrand, Annecy-Chambéry, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nice-Sophia et Marseille ; Polytech-Bio (Clermont, Lille, Montpellier, Paris-UPMC). Admissions possibles aussi à Bac +2 et Bac +4.

Le GEIPI (Groupement d'Écoles d'Ingénieurs Publiques à Parcours Intégré) rassemble : l'ESSTIN, EEIGM et l'ENSGSI (Nancy), l'AGROSUP et l'ESIREM (Dijon), l'ISAT (Nevers), l'ISEL (Le Havre), l'ISTIA (Angers), l'ISTIL (Lyon) et l'ISTY (Versailles), l'ENSIM (Le Mans), ENSIBS (Lorient-Vannes)

Ces quatre écoles recrutent via le système APB, auquel s'ajoutent des épreuves spécifiques.

- l'inscription se faisait sur la plateforme APB
- information sur <http://www.geipi-polytech.org/>
- réseau des écoles <http://www.polytech-reseau.org/>

* La FESIC (Fédération d'Écoles Supérieures d'Ingénieurs et de Cadres)

La fédération des établissements d'enseignement supérieur d'intérêt collectif (FESIC), est une association qui réunit 25 établissements et 57 campus, en France et à l'étranger labellisés établissements d'enseignement supérieur privés d'intérêt général (EESPIG) par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. **Attention aux frais de scolarité qui peuvent être de 7000 à 8000€/an pendant 5 ans.**

Voir : <http://www.fesic.org/>

* Les écoles FESIA et ICAM

La FESIA est la fédération des écoles supérieures d'ingénieurs en agriculture.

L'ICAM est l'Institut catholique d'arts et métiers.

En 2017, la candidature se faisait via la plateforme APB et sur le portail d'inscription GEPB.

Pour plus d'information, se reporter au site GEPB : <http://www.grandesecoles-postbac.fr>.

Selon les écoles, épreuves écrites en mai (frais d'inscription 130 € environ : consulter les sites des écoles).

* Le groupe du concours Avenir

Ce concours concerne 7 écoles privées : l'EPF (Sceaux et Troyes), l'ECE Paris, l'EIGSI (La Rochelle), l'EISTI (Cergy Pontoise), l'ESILV (la Défense) et l'ESTACA (Paris et Laval). Il offre environ 1150 places aux bacheliers S et 90 aux bacheliers STI2D. Il fallait déposer une candidature via APB et le système spécifique qui organise les épreuves écrites au printemps (QCM maths, physique, anglais, connaissances générales).

→ L'an dernier, inscription sur <http://www.admission-postbac.fr> (mentionner Concours Avenir)

→ Détails sur le concours : <http://concoursavenir.fr>.

Sites des autres écoles du concours Avenir

- ECE : <http://www.ece.fr> (retrait du dossier de candidature à partir de janvier)
- EIGSI : <http://www.eigsi.fr>
- ESTACA (Levallois et Laval) : <http://www.estaca.fr>

* La fédération Gay Lussac

- Elle regroupe 20 écoles d'ingénieurs de chimie et génie chimique réparties dans toute la France dont 3 privées : <http://www.20ecolesdechimie.com> : l'admission se fait sur concours à BAC+2 (concours commun polytechnique) ou après le bac dans un des 5 Cycles Préparatoires Intégrés (CPI). L'admission se fait dans ce cas sur dossier et sur entretien de motivation.
- Après les deux ans de classes prépas, on peut intégrer l'une des 20 écoles de la fédération sans concours (en fonction du classement de sortie et sur contrôle continu).
- (Clermont Ferrand) <http://www.ensccf.fr>
- ENSC-Lille <http://www.ensc-lille.fr>
- ENSGTI (Pau) : <http://ensgti.univ-pau.fr>
- ENSCR (Rennes) : <http://www.ensc-rennes.fr>
- ECPM (Strasbourg) : <http://www.ecpm.unistra.fr>. Le CPI de l'ECPM est une classe internationale multiculturelle. C'est le seul CPI qui propose des cours scientifiques en anglais et en allemand (20%).

2 – LES INSTITUTS UNIVERSITAIRES DE TECHNOLOGIE

Ces instituts (113 répartis sur l'ensemble du territoire) proposent des formations courtes (DUT et licences professionnelles) dans des domaines très variés. 42 spécialités (options comprises) sont proposées. Plus de 80% des diplômés DUT poursuivent leurs études en écoles d'ingénieurs ou à l'université.

En 2017, l'inscription se faisait sur APB.

L'admission en IUT se fait sur dossier (notes de première et notes des deux premiers trimestres de Terminale), complété dans certains cas par des tests et/ou un entretien individuel. En principe, le bac doit correspondre à la spécialisation visée.

Pour plus d'informations, **consultez le site** <http://www.iut-fr.net>.

Nota Bene : mi-novembre 2017, l'assemblée des directeurs d'IUT s'est prononcée favorablement à l'évolution d'un DUT en 180 ECTS, donc en 3 ans au lieu de 2. Des évolutions sont donc probables dans les années à venir.

3 – LES ÉCOLES DE COMMERCE AVEC PRÉPA INTÉGRÉE

À la différence de celui des écoles d'ingénieurs, le monde des écoles de commerce est assez difficile à cerner, la majorité d'entre elles étant consulaires ou privées. Seules les écoles reconnues par l'État peuvent délivrer un diplôme. De là **de grandes variations du coût des études** (8500 € l'an en moyenne) **et de la qualité des diplômes délivrés ; la prudence est de mise !**

*** En 4 ans**

Le Concours Sésame

Concours commun à **8 écoles** (voir détail des écoles/filières, modalités et frais d'inscription sur leur site). Chaque école applique son propre barème de sélection. Une seule série d'épreuves écrites sont communes à toutes les écoles : analyse et synthèse de dossier, test de logique générale, test de logique numérique, 1 ou 2 langues vivantes. Épreuves orales spécifiques à chaque école après admissibilité : entretien de motivation et de culture générale, langues vivantes.

Ouverture des inscriptions le 10 novembre 2017 ; Épreuves écrites le 18 avril 2018

Voir le site → <http://www.concours-sesame.net/>

Le Concours Pass

Créé par 2 groupes d'enseignement supérieur (BBA EDHEC et l'INSEEC) pour leurs programmes après bac, le concours Pass regroupe **4 écoles** (BBA EDHEC Lille et Nice, BBA INSEEC Bordeaux et Lyon). Mêmes épreuves, écrites et orales, mêmes coefficients, plusieurs sessions dans l'année (voir site), possibilité d'intégrer une autre école que celle pour laquelle on a postulé. Recrutement hors APB l'an dernier ; il existe des préparations au concours organisées par les écoles.

Voir le site → <http://concours-pass.com/>

*** En 5 ans**

Concours communes IESEG, ESSCA, ESDES

Concours commun IESEG, ESSCA et ESDES pour les épreuves écrites (synthèse, maîtrise du français, maths, anglais et LV2 - facultatif), épreuves orales propres à chaque école. Inscriptions en ligne du 6/11/2017 au 19/03/2018

Écrits le 5 avril 2018 ; oraux en mai 2018

Voir le site → <http://www.concours-acces.com/>

ISEG

Concours du groupe ISEG (7 sites en France) qui propose plusieurs sessions de recrutement dans l'année (voir calendrier, programme et frais d'inscription sur leur site)

→ <http://www.bfs.iseg.fr/>

De nombreuses autres écoles ont leurs propres concours : TEAM, LINK, etc.

LES IAE : Instituts d'Administration des Entreprises

Intégrées aux universités, ces 32 écoles universitaires de management **offrent une formation solide et reconnue** (licences, masters et même doctorats en gestion, management, finance, CCA, marketing, ressources humaines), pour un **coût nettement inférieur** (sauf rares exceptions) à ceux des écoles de commerce privées traditionnelles. Inconvénients : la plupart de ces instituts ne recrutent qu'en L2 ou L3 ; autre problème : peu connus, les IAE ne bénéficient pas (encore) de la « visibilité » des écoles de commerces.

Recrutement : Une dizaine de tests de mars à août (4 QCM en 45 min) : culture générale, raisonnement logique/numérique, expression écrite et compréhension en français et anglais.

→ <http://www.iae-france.fr/>

4 – Les INSTITUTS D'ÉTUDES POLITIQUES

Nous distinguerons ici l'**IEP DE PARIS (SCIENCES PO PARIS)** et les autres **IEP** (Aix, Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Rennes, Strasbourg, Toulouse et St-Germain-en-Laye). Tous ces instituts recrutent en dehors d'APB en 2017.

* **IEP de PARIS : Admission en 1^{er} cycle** (voir <http://www.sciencespo.fr/admissions/fr/college-examen-procedure>)

- **Inscriptions en ligne ouvertes jusqu'au 3 janvier 2018 à 23h59** (Validation du dossier complet)
- **Examen d'entrée** pour les futurs bacheliers 2018 : épreuves écrites les 24 et 25 février 2018 ; résultat d'admissibilité début avril 2018 ; oraux durant la seconde quinzaine de mai pour les admissibles ; résultats d'admission fin juin 2018.
- **Il y a des frais d'inscription au concours.**
- **L'admission n'est valable que pour l'année universitaire qui suit immédiatement la décision du jury : aucun report d'études n'est autorisé.**
- **Site d'information sur le concours :** <http://www.sciencespo.fr/admissions/fr/college-examen-procedure>
- **Site de candidature :** <https://admission.sciencespo.fr/applicants/login?lng=fr>
- **Entrée en double cursus de licence Sciences et Sciences sociales, via l'université Pierre & Marie Curie (Paris VI).** Sciences Po et l'UPMC ont mis en place depuis 2005, un premier cycle scientifique à double compétence, mêlant les enseignements scientifiques et les sciences sociales. **À l'issue des 3 années de licence, les doubles diplômés pourront choisir de suivre leurs études en master à l'UPMC ou à Sciences Po.** Chaque promotion compte une trentaine d'inscrits, chacun des établissements en fournissant la moitié. L'UPMC retient environ 20 à 25% des dossiers reçus.
- **Ce parcours est également ouvert via Paris Sorbonne 1 (Sciences sociales et maths. appliquées) et Paris IV (Sc. Sociales et Lettres/Philo/Histoire).**

Nota Bene : outre le campus de Paris, Sciences-Po comporte également six campus en province (Dijon, Le Havre, Menton, Nancy, Poitiers, Reims) à ne pas confondre avec les 9 « IEP de région » ci-dessous (concours distincts en particulier).

* **Les autres Instituts d'Études Politiques** : 9 IEP de région

- Les IEP d'Aix, Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Rennes, Strasbourg, Toulouse et St-Germain-en-Laye offrent des perspectives intéressantes.
- **Leur fonctionnement diffère en matière d'admissions** (possible en 1^{re}, 2^e, 3^e ou 4^e année selon les IEP). Il est donc recommandé d'aller sur leurs sites :
 - **Aix-en-Provence** : <http://www.sciencespo-aix.fr>
 - **Bordeaux** : www.sciencespobordeaux.fr
 - **Grenoble** : <http://www.sciencespo-grenoble.fr>
 - **Lille** : <http://www.sciencespo-lille.eu>
 - **Lyon** : <https://www.sciencespo-lyon.fr>
 - **Rennes** : <http://www.sciencespo-rennes.fr/fr>
 - **Strasbourg** : <http://www.iep-strasbourg.fr/>
 - **Toulouse** : <http://www.sciencespo-toulouse.fr>
 - **St-Germain-en-Laye** : <http://www.sciencespo-saintgermainenlaye.fr>

Sept de ces IEP (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Strasbourg, Toulouse et St-Germain-en-Laye) organisent un concours commun d'entrée en 1^{re} année, au printemps de chaque année : <http://www.sciencespo-concourscommuns.fr/concours-commun-1re-annee>.

En 2018, ce concours aura lieu le 26 mai 2018 : 1150 places sont proposées.

Nota Bene : en 2018, le concours commun d'entrée en 2^e année (bac+1) des IEP de région est supprimé. Toutefois, les IEP d'Aix-en-Provence, de Lyon et de Strasbourg devraient maintenir un accès à ce niveau, selon des modalités propres. Voir sur leurs sites.

5 – LES UNIVERSITÉS

Pour l'inscription administrative (l'inscription pédagogique constitue une démarche différente qui s'effectue en septembre), le seul passeport nécessaire était le baccalauréat et une inscription via APB. Outre le lancement d'une nouvelle plateforme remplaçant APB, le plan étudiant prévoit de modifier la procédure et les critères d'admission en 2018 pour les licences universitaires, particulièrement celles en tension. Se reporter au chapitre « Procédure d'inscription post-bac : mode d'emploi » (au début de cette brochure) pour les éléments connus à ce jour. Les modalités précises seront connues prochainement, nous vous en informerons dès leur publication.

Nous vous conseillons d'aller voir sur les sites des universités ou de vous rendre à leurs journées portes ouvertes (généralement organisées entre février et avril).

La documentation ONISEP remise aux élèves en janvier recense toutes les filières d'études de L1 à L3 par domaine (sciences, droit, sciences humaines, économie, langues, lettres,...). Il est utile de la consulter pour sélectionner quelle Journée Porte Ouverte d'université choisir.

* **Le droit** : Cette discipline suppose de s'inscrire à l'université. Pour les universités parisiennes :

- → Paris Panthéon Sorbonne. Renseignements : <http://www.univ-paris1.fr/ufr/eds/>
- → Paris Assas : <https://www.u-paris2.fr/fr/formations/offre-de-formation/licences>
- → Paris Descartes. Renseignements : <http://www.droit.univ-paris5.fr/>
- → Paris Ouest Nanterre. Renseignements : http://www.u-paris10.fr/offre-de-formation/offre-de-formation-droit-580015.kjsp?RH=for_dipg%C3%A9n
- → Paris Sud. Renseignements : <http://www.jm.u-psud.fr/fr/index.html>
- → Paris XIII. Renseignements : <http://www.univ-paris13.fr/dsps/>

* Les universités dérogatoires

Certaines universités de statut dérogatoire, telle que Paris-Dauphine, sélectionnent sur dossier. **Il n'y avait pas d'inscription sur APB.** Consulter le site de l'établissement : www.dauphine.fr

* Les Universités de Technologie (Compiègne, Troyes et Belfort-Montbéliard)

À la fois grandes écoles d'ingénieurs et universités, elles occupent une place originale au sein de l'enseignement supérieur français.

Le réseau des Universités de Technologie (UTBM, UTC, UTT) a une procédure d'admission commune, le dossier de candidature est unique. La sélection s'effectue sur dossier et entretien.

Voir → <http://www.utc.fr/>, → <http://www.utt.fr/>, → <http://www.utbm.fr/>

* Nouveautés :

Les universités, dans le cadre de leur autonomie, développent actuellement des filières exigeantes sélectives (double cursus, cursus bi disciplinaire) aussi bien en sciences qu'en droit, économie... L'offre évolue assez rapidement. Voir par exemple pour les sciences, l'université Pierre et Marie Curie (Paris VI) :

http://www.upmc.fr/fr/formations/diplomes/sciences_et_technologies2/licences/cursus_bidisciplinaires.html ou
http://www.upmc.fr/fr/formations/politique_de_formation/double_cursus.html

Double cursus droit et sciences, droit et histoire :

<https://www.u-paris2.fr/fr/formations/inscriptions/1ere-annee-de-licence/formations-postbac-procedure-dinscription-particuliere>

Par ailleurs, presque toutes les écoles d'ingénieurs, les écoles de commerce et les ENS recrutent des étudiants ayant fait un cursus L1/L2/L3 universitaire sur dossier et/ou sur épreuves écrites et orales (voir <https://admission.gei-univ.fr/> pour les écoles d'ingénieurs et les sites des ENS, concours **Passerelle** et **Tremplin** pour les écoles de commerce). Certaines universités préparent à ce type de recrutement (par exemple voir Paris VI, Paris XI). Il s'agit d'une voie d'accès aux écoles d'ingénieurs à ne pas négliger et qui a tendance à se développer. Le nombre de places varie selon l'école et l'année (ex. 140 places ouvertes en 2012 dans différentes écoles dont École des Mines, Telecom, X, École des Ponts, ESPCI...).

Le site www.enseignementsup-recherche.gouv.fr donne une information complète sur les formations universitaires, la vie étudiante, l'orientation, le nombre de places aux concours.

6 – LES INSCRIPTIONS « ÉTUDES DE SANTÉ » : DES PARTICULARITÉS

La 1^{re} année est commune à Médecine-Pharmacie-Odontologie-Maïeutique (sage-femme) : il s'agit de la PACES (Première Année Commune aux Études de Santé). Il existe 7 unités de formation et de recherche (UFR) en Île-de-France offrant une PACES.

Les inscriptions étaient gérées par le site APB.

En 2017, pour information, la procédure était la suivante :

- **Entre mi-janvier et mi-mars (20/01 au 20/03)**, inscription sur APB. Pour l'Île-de-France, l'étudiant émettait un vœu générique (PACES) et hiérarchisait les 7 UFR associées d'île de France.
- **On pouvait postuler ailleurs qu'en Île-de-France**, mais il était prudent de vérifier si l'université avait mis en place un système de régulation des inscriptions (c'était le cas à Lyon et Nantes, par exemple).
- **La procédure d'affectation était automatisée (logiciel). Elle intervenait courant juillet, sur la base du classement des UFR par les candidats et des mentions au baccalauréat.** L'objectif était de répartir également les candidats entre les UFR en tenant compte de plusieurs critères (classement de vœux, mention au bac pour homogénéiser les niveaux des facultés, numerus clausus).
- **Fin août-début septembre : chaque candidat était informé de son affectation définitive dans l'une des UFR classées.** Dès la réception de la notification, il fallait procéder à l'inscription administrative directement auprès des services de la scolarité de la faculté de médecine indiquée.

En 2018, selon le plan étudiant annoncé le 30 octobre, **l'inscription en PACES se fera via la nouvelle plateforme d'affectation remplaçant APB ; on pourra faire un vœu groupé « PACES Ile-de-France ».** Il est prévu un "MOOC national de connaissances des métiers de la santé" : le certificat électronique attestant le suivi de cet apprentissage pourra être joint au dossier de candidature en PACES. Le reste des modalités n'est pas encore connu à ce jour mais le gouvernement a annoncé qu'il n'y aurait pas de changement significatif cette année pour cette filière. D'autres réformes sont envisagées pour les années futures.

Les universités de « Médecine » à Paris et en région parisienne :

→ **Paris Descartes** : Faculté de médecine (sites Cochin et Necker), Faculté des Sciences pharmaceutiques et biologiques, UFR biomédicale, UVPC Université virtuelle Paris V. Sites : www.medecine.univ-paris5.fr et www.biomedicale.univ-paris5.fr

→ **Paris Pierre et Marie Curie** : Faculté de médecine (sites Pitié-Salpêtrière et Saint-Antoine), Centre de Recherches biomédicales (CRBM). Site : <http://www.fmpmc.upmc.fr/fr/index.html>

→ **Paris Diderot** : Faculté de médecine X. Bichat. Site : www.medecine.univ-paris-diderot.fr/

→ **Paris Sud** : Faculté de médecine Kremlin-Bicêtre, Faculté de Pharmacie Châtenay-Malabry. Site <http://www.u-psud.fr/fr/universite/composantes/ufr-medecine.html>

→ **Paris Est Créteil** : Faculté de médecine de Créteil. Site : <http://medecine.u-pec.fr/>

→ **Paris XIII** : UFR Santé, médecine et biologie humaine. Site : <http://www.smbh.univ-paris13.fr/>

→ **Université Versailles Saint-Quentin en Yvelines.** Site : <http://www.medecine.uvsq.fr/>

Voir aussi : <http://www.remede.org/>. Créé par des étudiants en médecine, ce site concerne les futurs professionnels de santé.

Le concours en fin de PACES est très sélectif : 20% des inscrits réussissent et pour 99%, ils sont issus d'un bac scientifique mention très bien ou bien.

La FCPE-LLG organise une soirée spéciale d'information sur les études de santé (en février/mars 2018 probablement).

Quel que soit votre projet, vous trouverez toutes les précisions nécessaires dans les brochures de l'ONISEP et de l'Étudiant (commande en ligne sur <http://www.onisep.fr/> <http://www.letudiant.fr/>).



ANNEXE 1

Écoles partenaires de la B.E.L.

- **Les 3 ENS**

- [ENS ULM](#)
- [ENS de Lyon](#)
- [École normale supérieure Paris-Saclay](#)

- **3 Instituts d'Études Politiques**

- [IEP Aix en Provence](#)
- [Sciences Po Lille](#)
- [Sciences Po Lyon](#)

- [ISIT](#)

- [ESIT](#)

- [CELSA Paris-Sorbonne](#)

- [École nationale des Chartes](#)

- [École spéciale militaire de Saint-Cyr](#)

- **Les Écoles de management**

- [ISMAPP](#)
- Groupe [ECRICOME](#) (2 écoles)
- Groupe [BCE](#) (24 écoles + 3 écoles associées)

- [Université Paris-Dauphine](#)

- [Ecole du Louvre](#)



ANNEXE 2 : choix des filières au sortir d'un baccalauréat à LLG (**)

LE CHOIX D'UNE FILIÈRE en CLASSE PRÉPARATOIRE

BAC	FILIÈRES	ÉCOLES ACCESSIBLES	
S	Prépas scientifiques	<ul style="list-style-type: none"> 1^{re} année : MPSI, PCSI, PTSI (Sup) 2^e année : MP, PC, PSI, PT (Spé) 	<ul style="list-style-type: none"> Écoles d'ingénieurs Écoles Normales Supérieures (ENS) Écoles militaires, École navale
		1 ^{re} et 2 ^e année : BCPST	<ul style="list-style-type: none"> Écoles d'ingénieurs (Agro, chimie, géologie...) Écoles Normales Supérieures (ENS) Écoles Nationales Vétérinaires
S, L	Prépas éco et commerciales	<ul style="list-style-type: none"> 1^{re} et 2^e année : ECS (voie scientifique bac S) ECE (bac L spé maths) Prépas Cachan-Rennes D1 D2 	<ul style="list-style-type: none"> Écoles de commerce et de gestion ENS Cachan (économie gestion) École Nationale de la statistique Instituts d'Études Politiques (certains IEP)
L, S	Prépas littéraires	<ul style="list-style-type: none"> 1^{re} année : Lettres sup. HK Hypokhâgne A/L ou B/L 2^e année : Première Supérieure K Khâgne A/L (Ulm ou Lyon) ou B/L 	<ul style="list-style-type: none"> Écoles Normales Supérieures (ENS) Instituts d'Études politiques (certains IEP) École Nationale de la statistique (pour les B/L) Écoles de commerce et de gestion et plus avec la B.E.L. (CELSA, ISIT, ESIT, écoles de management...)
STI2D	Prépas technologiques	1 ^{re} et 2 ^e année : TSI (Technologie et Sciences Industrielles)	<ul style="list-style-type: none"> Écoles d'ingénieurs ENS Cachan

LE CHOIX dans les FILIÈRES UNIVERSITAIRES et AUTRES

BAC	FILIÈRES UNIVERSITAIRES (L.M.D.)	Autres formations
S	PAGES Médecine, Pharma, Odontologie, Maïeutique (sage-femme)	<ul style="list-style-type: none"> Écoles d'ingénieurs, écoles de kiné, écoles d'ergothérapie
S, STI2D	SCIENCES Maths, Physique, Chimie, Informatique, SVT, biologie, électronique, technologie, STAPS	<ul style="list-style-type: none"> Écoles d'ingénieurs avec parcours intégré : INSA, INP, GEIPI, Polytech, etc. Universités Technologiques IUT (passerelles universités) BTS (passerelles possibles)
L, S	DROIT, ECO, GESTION Droit, administration publique, sciences politiques, éco-gestion, etc.	<ul style="list-style-type: none"> I.E.P. (Sciences Po.) Écoles de Commerce, IAE Écoles d'Architecture, d'Art Écoles de Journalisme Écoles de traduction-interprétation
	ARTS, LETTRES, LV, SC. SOCIALES Littérature et civilisation, langues, communication, arts, histoire, philo, socio, géographie, psycho, etc.	

****Présentation complète de toutes les filières, passerelles et débouchés sur le site de l'ONISEP**



Bienvenue aux élèves
et à leurs parents !

FCPE-LLG

Association des parents d'élèves
du lycée Louis-le-Grand

123, rue Saint-Jacques
75005 Paris

Téléphone : 06 42 92 05 38

Courriel : info@fcpellg.fr

Notre site : www.fcpellg.fr